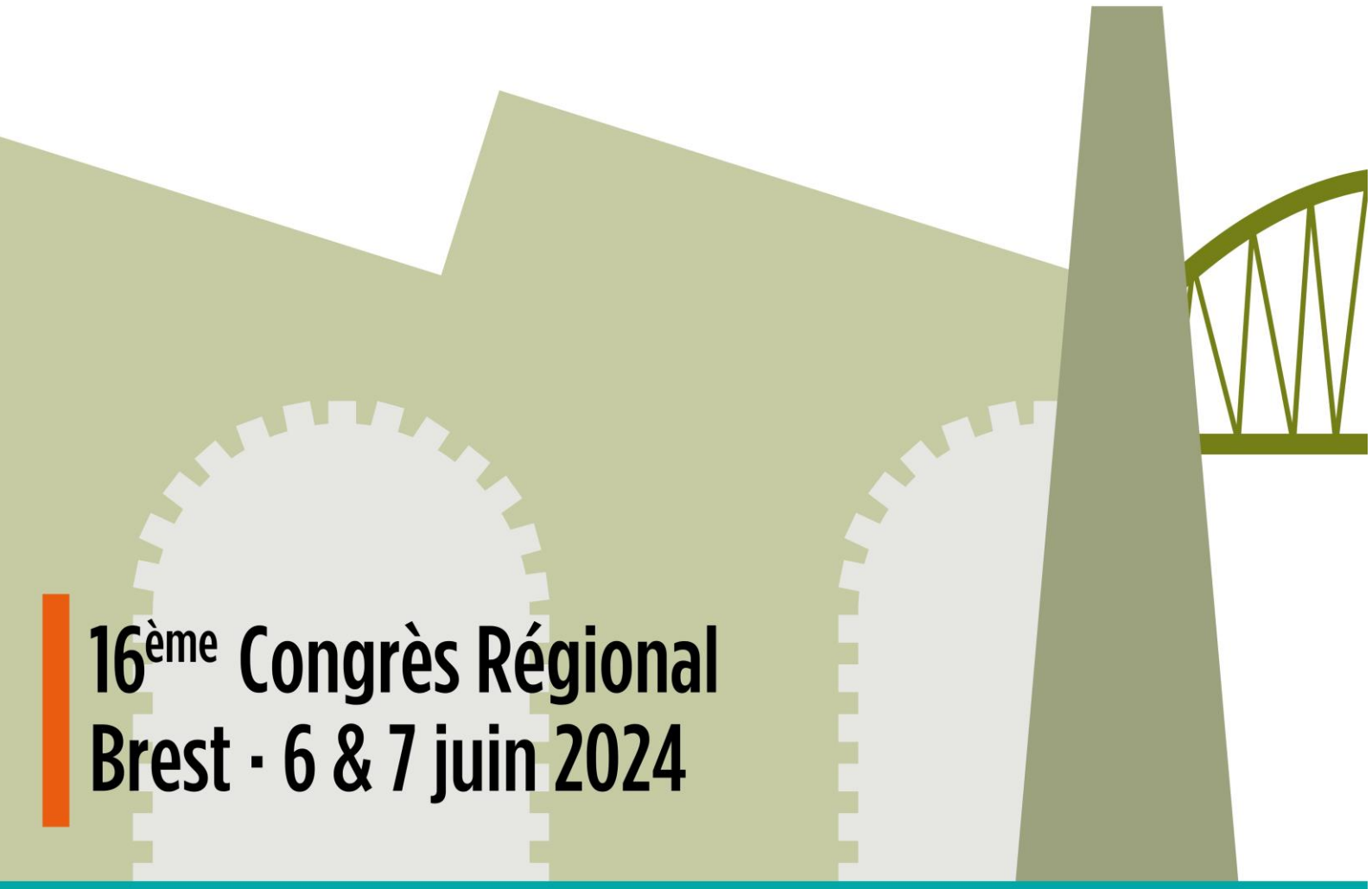
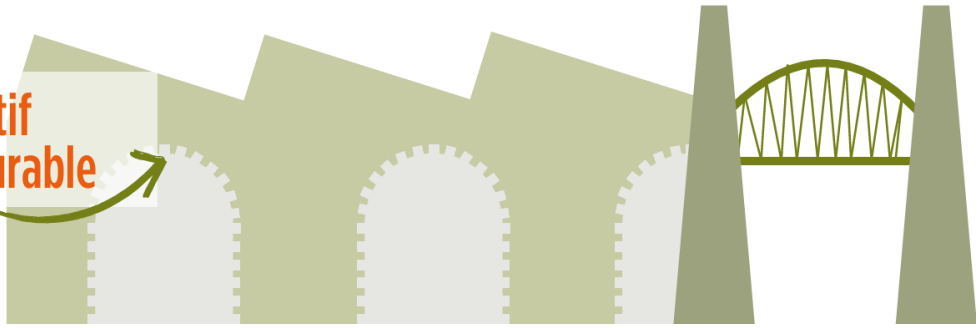
Cfdt: BRETAGNE

La force du collectif pour un avenir durable



16ème Congrès Régional
Brest · 6 & 7 juin 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

AVANT PROPOS..... page 1

PARTIE 1 : NOTRE RAISON D'ÊTRE..... page 4

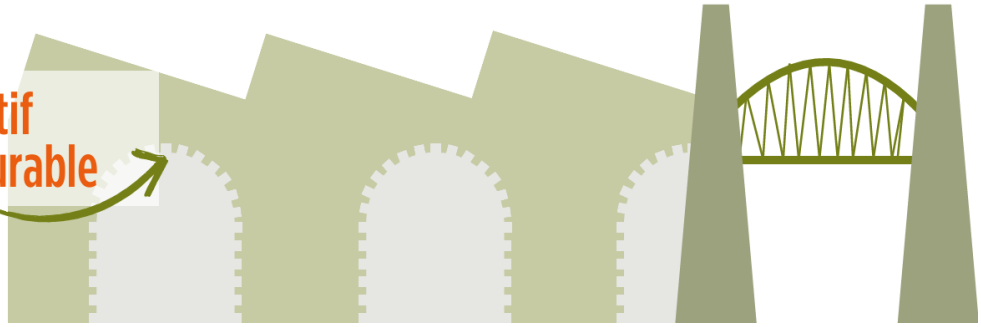
1.1 Construire un nouveau mode de développement durable..... page 4
1.2 Agir sur le travail et la qualité de vie au travail..... page 4
1.3 Capacité à organiser l'accompagnement..... page 4
1.4 Force du réseau, maillage territorial et crédibilité..... page 4
1.5 Un double défi..... page 4
1.6 La Bretagne percutée par la crise sanitaire..... page 6
1.7 Notre démocratie est fragilisée, il faut agir dès maintenant pour la préserver..... page 6
1.8 Faire évoluer notre organisation pour recentrer notre action..... page 7
1.9 La CFDT Bretagne en appui des syndicats de l'Union Régionale..... page 7

PARTIE 2 : DÉVELOPPER POUR RENFORCER NOTRE LÉGITIMITÉ À AGIR..... page 8

2.1 Nos ambitions en termes de syndicalisation : cibles mieux identifiées et moyens renforcés..... page 8
2.2 Une nouvelle dynamique au service d'un objectif de fidélisation ambitieux..... page 9
2.3 Agir sur la représentativité de la CFDT en Bretagne..... page 11

PARTIE 3 : LA CFDT BRETAGNE FORTEMENT IMPLIQUÉE EN PROXIMITÉ SUR SES TERRITOIRES..... page 12

3.1 Pour être efficace au plus près des travailleur.euses..... page 12
3.2 Des réseaux internes mieux organisés..... page 12
3.3 Les lieux de dialogue social territorial à investir pour agir..... page 14



3.4 Développer le maillage territorial de proximité..... page 18
3.5 Deux méthodes privilégiées au service de nos objectifs..... page 18

PARTIE 4 : RENDRE LE DROIT À L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTIF..... page 19
4.1 L'ARC en Bretagne..... page 19
4.2 L'accompagnement des équipes CFDT en Bretagne..... page 20
4.3 Une politique de formation syndicale..... page 23
4.4 L'accompagnement des militant.es..... page 24
4.5 Pour un accompagnement des adhérent.es en Bretagne..... page 26
4.6 L'accompagnement des travailleur.euses..... page 27
4.7 L'accès aux droits, une priorité d'action à destination des travailleur.euses précaires..... page 27
4.8 Pour les chercheur.es d'emploi et lutter contre la pauvreté..... page 28

ANNEXES..... page 30

NOTES D'ÉCRITURE

Les titres, l'introduction et la conclusion ont été écrits en suivant la règle de la double flexion. Pour le reste du texte, toutes les fonctions s'entendent au féminin et au masculin. Le terme "travailleur" inclut toutes les personnes, indépendamment de leur statut : salariés, agents des fonctions publiques, demandeurs d'emploi, indépendants, retraités, etc. Le rapport d'activité reprend l'architecture du rapport d'orientations 2020-2024 adopté au congrès régional dont les titres ont été conservés.

AVANT PROPOS





Ce rapport d'activité vient clore un mandat de trois ans et demi. Le dernier congrès s'est tenu en décembre 2020, en distanciel, reporté depuis le mois de juin précédent, dans l'espoir de le tenir en présentiel et à Brest comme prévu initialement. La pandémie en a décidé autrement. Ce n'est qu'au printemps 2022 que les dernières restrictions sanitaires ont été levées.

C'est donc en pleine crise sanitaire que nous avons débuté ce mandat, demandant à tous une grande agilité, notamment sur l'usage du numérique, et, de l'inventivité, pour maintenir la proximité.

Tous les niveaux de l'organisation ont répondu présents, permettant la fluidité des échanges et des informations, le maintien d'une cohérence et l'homogénéité sur notre positionnement CFDT. A l'échelon national et régional, des temps d'actualité revendicative réguliers et à distance se sont tenus. Cette dynamique est devenue structurelle au regard de ses nombreux impacts sur la question du travail et de ses transformations (télétravail, Flex office, développement des nouvelles technologies, …).

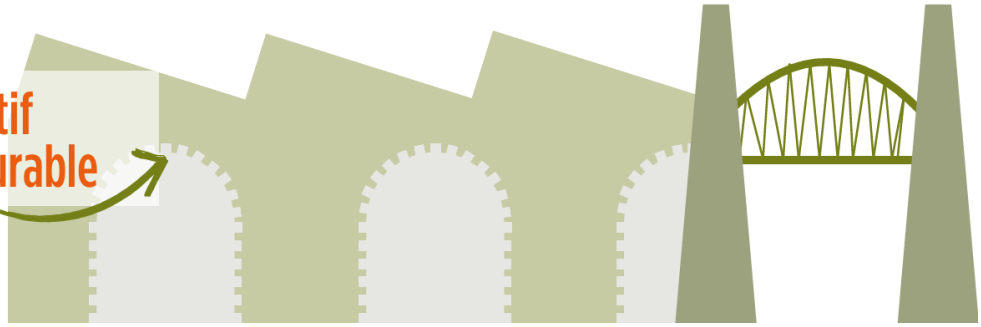
Dans un contexte d'actualités internationales préoccupantes et complexes, alors que les conflits se multiplient, la CFDT est restée engagée et indignée. La CFDT Bretagne a apporté son soutien dans le cadre d'initiatives solidaires.

La question du pouvoir d'achat a pris une place centrale du fait de la guerre en Ukraine, du conflit israélo-palestinien et de leurs conséquences sur le coût des matières premières. A ces turbulences politiques se superposent des évènements et catastrophes extrêmes sous l'effet du réchauffement climatique. Pour la CFDT, revendiquer une transition juste et socialement responsable n'est plus une option !

Ce mandat a aussi été placé sous le signe de réformes conduites au pas de charge par un gouvernement qui ne cesse de réfuter la légitimité des partenaires sociaux dans le débat sur les sujets de société.
La réforme des retraites en a été un exemple : un temps fort pour notre organisation de renoncement à la réforme ambitieuse que nous attendions, réforme réduite de fait à une modification des paramètres, aux dépens des plus précaires. Toute la CFDT Bretagne a été au rendez-vous lors de ces 14 journées de mobilisation dans pas moins de 29 lieux en région. L'interprofessionnel a joué son rôle en assurant la cohérence interne, la coordination des actions mises en œuvre par les structures territoriales, UDs (Unions Départementales), UPs (Unions de Pays), UTI (Unions Territoriales Interprofessionnelles). Les syndicats bretons et les équipes d'entreprises et d'établissements ont mobilisé largement leurs adhérents, rejoints par de nombreux travailleurs.

La cohérence de l'organisation, la visibilité de la CFDT, la place prépondérante donnée à la parole fortement médiatisée de la CFDT ont eu un impact certain sur le développement.

Dans ce contexte de forte actualité revendicative et malgré une réduction des moyens syndicaux, le bureau régional a maintenu et renforcé sa participation aux travaux de la confédération en



présentant en 2022, à nouveau, deux candidats au bureau national et en participant aux instances et groupes de travail confédérés ARC (Accompagnement, Ressources Conseil), formation syndicale..., engagement maintenu dans un contexte de renouvellement au sein de la Commission Exécutive Régionale (CER) du fait de départ des SG, SGA en juin 2022 et d'un membre de la CER en 2023.

C'est en juin 2022 également qu'a eu lieu le congrès confédéral de Lyon et qu'un an plus tard Marylise Léon, a succédé à Laurent Berger. Ce congrès a renforcé nos priorités relatives à la question du travail, à l'accompagnement des militants et au développement.

2023 a conforté une seconde fois la CFDT comme première organisation syndicale au niveau national. En Bretagne aussi la CFDT reste première.

PARTIE 1 : NOTRE RAISON D'ÊTRE







1.1 Construire un nouveau mode de développement durable

L'accélération des mutations s'est une nouvelle fois confirmée pendant ce mandat et l'urgence climatique s'impose sans équivoque. Les transitions s'amplifient depuis de nombreuses années et impactent le fonctionnement de la société, l'organisation du travail, l'évolution des emplois et des compétences à tous les niveaux.

1.2 Agir sur le travail et la qualité de vie au travail

Dans ce contexte, plus que jamais la CFDT Bretagne a à cœur de poursuivre son action sur le travail et la qualité du travail. Axe majeur de notre syndicalisme réformiste, les enjeux sont considérables et la période Covid a parfois pu exacerber les effets néfastes d'une organisation du travail défaillante. La CFDT Bretagne a l'ambition d'accompagner les travailleurs confrontés à ces mutations rapides et parfois radicales dans certains secteurs d'activité. Grâce notamment au dispositif "enquêtes flash", elle a accompagné les équipes désireuses de s'emparer du sujet, avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie au travail et le pouvoir de vivre des travailleuses et des travailleurs.

1.3 Capacité à organiser l'accompagnement

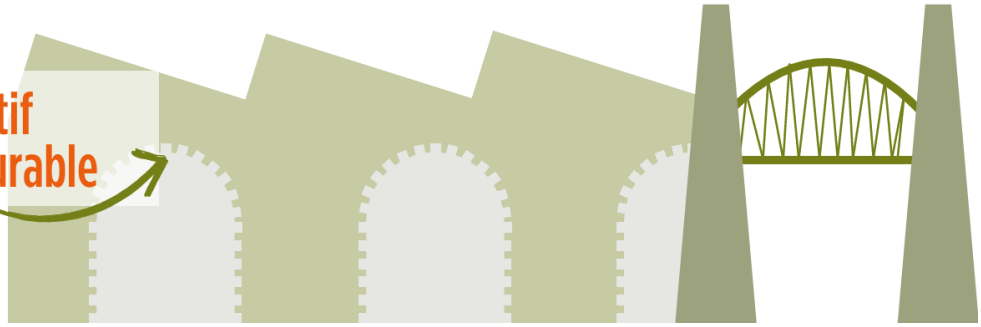
Cette mandature a favorisé une vision plus transversale sur la manière dont la CFDT Bretagne a mené sa politique d'accompagnement des équipes : militants et adhérents. Un triptyque formation syndicale, ARC (Accompagnement, Ressources, Conseil) et APM (Accompagnement au Parcours Militant) participe à la montée en compétences de nos adhérents et militants ainsi qu'au développement de notre organisation. Il s'agit de partir des besoins de chacun au service d'un collectif syndical pour être mieux structuré et plus efficace.

1.4 Force du réseau, maillage territorial et crédibilité

La CFDT Bretagne, forte de ses 53 266 adhérents, et de sa 1ère place d'organisation syndicale avec près de 40% de représentativité, est présente partout où le dialogue social est possible sur le territoire. Elle accompagne les élus d'entreprises et ou d'administrations, coordonne son réseau de mandatés dans les lieux institutionnels et, ou paritaires, et pilote avec les responsables de l'interprofessionnel les projets régionaux.

1.5 Un double défi

La lutte contre le changement climatique a mis en lumière les limites des systèmes existants et accélère l'émergence d'autres modèles, fondés sur la nécessité d'une énergie propre.



La question énergétique est une clé dans la transition écologique, elle ne peut se résumer à l'évocation de bonnes intentions. Il faut réorienter l'économie vers un modèle plus neutre en émissions de gaz à effet de serre. La CFDT Bretagne a participé activement à la Conférence Bretonne de la Transition Énergétique et a donné son avis lors des différentes enquêtes publiques sur le sujet, notamment pour celles concernant les énergies marines renouvelables et le projet d'éoliennes flottantes en Sud Bretagne.

Les positions de la CFDT visent à concilier urgence environnementale et respect de la biodiversité.

La CFDT Bretagne a toujours défendu le choix d'un mix énergétique plus diversifié et équilibré en Bretagne, comme lors de la mise en place du Pacte électrique breton.

Dans ce contexte, la CFDT participe, interpelle, agit.



La dynamique TEJ en Bretagne a été accélérée lors de la journée régionale de janvier 2024 avec l'organisation d'une fresque du climat géante qui a réuni quatre-vingts militants

La CFDT Bretagne s'est saisie de l'initiative nationale pour mettre en œuvre le pacte du pouvoir de vivre et renforcer ou créer des partenariats avec des associations volontaires, particulièrement avec France Nature Environnement Bretagne sur ce thème, en région.

1.5.1 Transition énergétique écologique et sociale

Dans un contexte où la priorité syndicale porte sur le pouvoir d'achat, le dossier RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) n'a pas été la préoccupation première des équipes syndicales.

La résolution de 2020 abordait la transition écologique sous 2 aspects : la Responsabilité Sociétale des Entreprises et la mobilité durable. Le portage politique a évolué, réunissant ces deux thématiques en un dossier revendicatif plus transverse de l'activité régionale nommée TEJ (Transition Écologique Juste).

En Bretagne, outre le travail de prospective au sein du CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) et autres instances, le sujet de la transition écologique juste est désormais porté en tant que tel via un référent RSE désigné en juillet 2022 au sein de la CER (Commission exécutive régionale). Nos travaux restent en lien avec le réseau confédéral TEJ qui tend à mutualiser toutes les initiatives prises par les URI ou les fédérations.

La CFDT Bretagne a participé activement à l'élaboration du plan de travail confédéral sur ce sujet. Elle a également mis en place un webinaire en partenariat avec Syndex sur les nouvelles réglementations environnementales des CSE

La dynamique TEJ en Bretagne a été accélérée lors de la journée régionale de janvier 2024 avec l'organisation d'une fresque du climat géante qui a réuni quatre-vingts militants. Cette journée a permis le lancement d'un réseau de sentinelles en Bretagne, réseau qui a pour objectif d'inciter à la mise en place de référents RSE dans les syndicats et sur les lieux de travail.

1.5.2 La dimension européenne percutée à l'échelle régionale

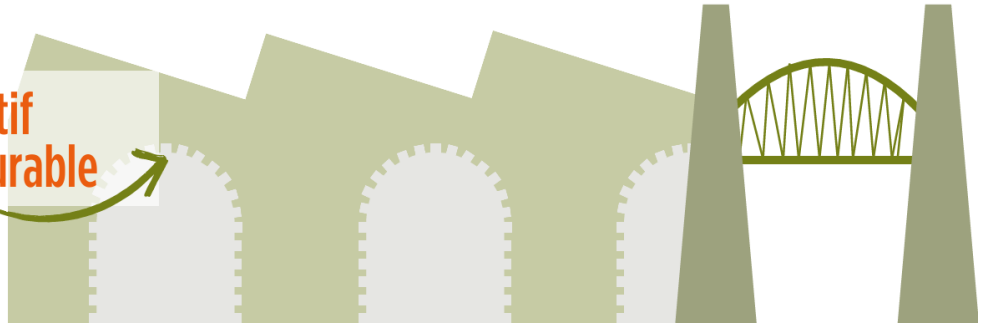
La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne n'a pas produit les conséquences redoutées, sur l'économie et l'activité en région, que ce soit au niveau du tourisme, de l'agriculture ou de la pêche.

La CFDT Bretagne doit rester force de proposition et a été en étroite relation avec la confédération pour suivre les travaux de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) dans laquelle la CFDT est historiquement engagée et dont Laurent Berger a assumé la présidence jusqu'en juin 2023.

1.5.3 Le suivi des évolutions des fonds européens et leurs conséquences sur l'emploi dans notre région

La CFDT Bretagne a participé avec vigilance et intérêt aux différents comités de suivi des fonds européens en Bretagne. La Bretagne en bénéficie depuis plusieurs années, afin de stimuler le développement économique et social.

Ces fonds, issus de divers programmes de l'Union Européenne, ont eu un impact significatif sur



l'emploi breton, contribuant à la création de nouvelles opportunités professionnelles et à la consolidation de l'économie régionale.

Les fonds européens ont joué un rôle essentiel dans le soutien à la recherche et à l'innovation en Bretagne, dans les secteurs tels que l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et les technologies de pointe. Ils ont également contribué de manière significative au développement des infrastructures en Bretagne, favorisant la croissance de l'industrie locale. Ces fonds ont mis l'accent sur le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) en Bretagne, reconnaissant leur rôle vital dans la création d'emplois locaux.

Pour la CFDT, la vigilance est de mise afin que ces fonds soient transparents et utilisés au service de l'emploi et du développement régional.

1.6 La Bretagne percutée par la crise sanitaire

1.6.1 Veille économique et sociale sur les impacts de la crise sanitaire

Nous avons saisi les opportunités des conférences sociales régionales pour porter la voix des travailleuses et travailleurs lors de cette crise sans précédent impactant concrètement l'organisation du travail. En relation avec la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et les DEETS (Directions de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), la CFDT Bretagne, sur les territoires, a veillé à la bonne utilisation du chômage partiel par les entreprises qui y ont eu recours. Au sein de la CPRIA (Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat), elle a participé à l'élaboration des protocoles sanitaires pour la réouverture des commerces de première nécessité.

A la sortie du COVID, la CFDT Bretagne a impulsé et coorganisé un forum économique et social régional, réunissant les partenaires sociaux (organisations patronales et salariales), les représentants de l'État en région et les représentants du Conseil Régional.

1.6.2 Cellule de veille/ cellule d'urgence = accompagnement d'équipes

Lors de la crise économique de 2008-2009, la Bretagne n'a pas fait exception et a connu des destructions d'emplois en masse. Aussi était-il fondamental, notamment pour la sauvegarde des emplois, de s'interroger sur la rémanence à moyen-long terme des effets de la crise sur l'activité et l'emploi.
C'est ce à quoi la CFDT Bretagne s'est attachée en mettant en place des dispositifs défensifs et offensifs : les cellules de veille et d'urgence, en collaboration avec nos partenaires (LBBA, Catalys, Syndex).

Pour répondre aux évolutions des filières, nous avons organisé des réunions de veille pour accompagner nos syndicats et nos élus dans l'anticipation de crises.

La cellule d'urgence a quant à elle été sollicitée une dizaine de fois dans le mandat, dans la majorité des cas concernant des restructurations. Cela a permis de répondre aux équipes dans la construction de leur stratégie face à des négociations complexes. Les militants ont ainsi pu construire une démarche d'accompagnement de qualité des travailleurs concernés, tant en termes de sauvegarde d'un maximum d'emplois que de transitions professionnelles imposées.

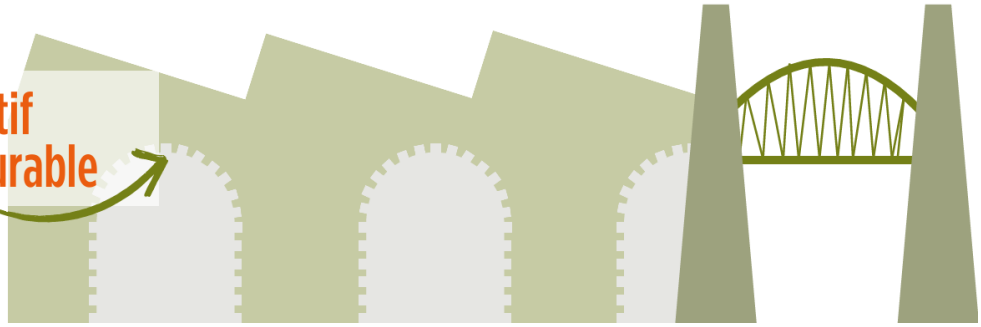
Dans le cadre de la cellule de veille, un travail commun des fédérations mines métallurgie, chimie énergie et agri-agro a été initié avec les syndicats bretons sur leurs filières respectives.

1.7 Notre démocratie est fragilisée, il faut agir dès maintenant pour la préserver

1.7.1 Vote extrême

La CFDT Bretagne, fidèle à ses valeurs, a agi durant le mandat pour promouvoir la démocratie aujourd'hui fragilisée. Elle a organisé deux stages en partenariat avec l'ISSTO (Institut des Sciences Sociales et du Travail de l'Ouest). L'un, en amont de l'élection présidentielle de 2022, avait pour intitulé : "Comment préserver la démocratie face aux risques totalitaires",
l'autre, en perspective des élections européennes de 2024, s'intitulait : "Europe : combattre l'extrême droite partout et en tout temps".

1.7.2 Il nous faut tenir compte de ces signaux et alertes



Sur les territoires, les candidats aux législatives ont été interpellés, et la CFDT Bretagne a apporté son soutien aux victimes d'actes fascistes, racistes ou homophobes qui se sont récemment multipliés dans de nombreuses communes bretonnes. Enfin, une soirée débat sur la lutte contre l'extrême droite, en direction des jeunes, a été programmée en 2022 mais n'a pas pu se tenir faute de participants en nombre suffisant.

1.7.3 Afin de redynamiser la culture du débat, la CFDT Bretagne apportera un appui à l'organisation de débats

La culture du débat est dans l'ADN de la CFDT. Ce mandat a été l'occasion de s'ouvrir un peu plus vers la société civile pour porter collectivement des sujets de société. On a vu naître des initiatives sur les territoires, telles que des réflexions lors de soirées/journées débats sur la précarité ou le logement. Ces réflexions ont été suivies par des actions auprès des politiques et acteurs concernés. En amont des différentes élections, la CFDT Bretagne a impulsé des temps d'échanges au plus près des territoires.

1.7.4 Le besoin de plus de démocratie participative

La CFDT a impulsé des temps de débat avec les militants et les adhérents sur des thématiques sociétales prioritaires pour notre organisation comme par exemple la notion de consentement à l'impôt, et les enjeux de démocratie et de solidarité.

La culture du débat et de la démocratie interne est devenue transverse à toutes nos actions et est un enjeu fort dans cette période de fort renouvellement militant.

1.8 Faire évoluer notre organisation pour recentrer notre action

Accompagnés de Catalys Conseil, les exécutifs interprofessionnels de l'URI et des unions départementales se sont rencontrés à deux reprises et ont poursuivi leur réflexion sur l'évolution de notre organisation interne et de notre coopération. Nos travaux n'ont pas progressé comme attendu car le chantier est complexe, fortement lié à l'organisation administrative, à la répartition de nos forces vives. Il y a lieu également de prendre en compte l'histoire et les cultures des territoires. Plusieurs initiatives de mutualisation ont été mises en place pour des territoires limitrophes ou des projets régionaux mis en œuvre par les unions départementales (UD). Une réunion commune de membres des bureaux de l'UD Finistère et de l'UD du Morbihan a eu lieu autour de l'animation du territoire de Carhaix.

L'UD des Côtes d'Armor a fait évoluer ses bureaux et les a élargis à des représentants de syndicats sur des thématiques intéressant tous les secteurs professionnels. A l'occasion de son congrès de décembre 2021, l'UD 35 a acté la transformation des Unions de Pays en Unions Territoriales Interprofessionnelles.

Dans le cadre de projets, le bureau régional a validé l'attribution des financements régionaux au regard des actions développées sur chaque territoire.



Des initiatives de mutualisation ont été initiées à l'image de la co-construction et de la coanimation du webinaire "réseaux sociaux" par la CFDT Bretagne et l'UD du Finistère en avril 2024.

1.9 La CFDT Bretagne en appui des syndicats de l'Union Régionale

Depuis le dernier congrès, la CFDT Bretagne a mis en place un rendez-vous annuel des secrétaires généraux de syndicats, afin de favoriser l'interconnaissance entre responsables syndicaux, et partager les actualités revendicatives professionnelles et interprofessionnelles.

Elle s'est également impliquée pour organiser et réussir les "Rendez-Vous des syndicats" et permettre l'expression des syndicats bretons dans un format inédit, réunissant la confédération, leur fédération et l'URI Bretagne.

La CFDT Bretagne a su tenir les délais pour permettre la réalisation de 14 rencontres avec 39 syndicats participants.

PARTIE 2 : DÉVELOPPER POUR RENFORCER NOTRE LÉGITIMITÉ À AGIR

2.1 Nos ambitions en termes de syndicalisation : des cibles mieux identifiées et des moyens renforcés

2.1.1 Développement et accompagnement

Parce que le syndicalisme d'adhérents est une priorité, la CFDT Bretagne s'est dotée de moyens humains supplémentaires au service de la syndicalisation. Ainsi, un assistant politique pilote le projet développement breton, et un chargé de mission à mi-temps agit spécifiquement vers les cadres.

2.1.2 Objectifs de développement / stratégie d'implantation

L'objectif de 10% issu du congrès de Rennes a fait face à de nombreuses difficultés pour être atteint. La CFDT Bretagne a mis en place des ateliers ARC pour aider les sections à se développer, et a incité les syndicats à une meilleure prise en compte du développement comme sujet politique d'importance.



Nous poursuivons nos interventions auprès des résidences habitat Jeunes, des Centres de Formation des Apprentis, ou des jeunes étudiants pour faire connaître le syndicalisme.

2.1.3 La syndicalisation est l'affaire de toutes et tous

La campagne RAE "Réponses à Emporter" a été l'occasion pour la CFDT Bretagne, chaque fin de mois de septembre, "d'aller vers" les travailleurs pour les informer sur leurs droits et démontrer l'utilité de notre syndicalisme.

2.1.4 Action de faire adhérer : priorité de tous

En complémentarité des actions confédérales de promotion du développement (challenges, Grand Boost…), la CFDT Bretagne a accompagné, à leur demande, les sections ou syndicats mobilisés pour atteindre leurs objectifs. Elle a su aussi valoriser les équipes engagées dans la syndicalisation lors de la venue de Laurent Berger en mars 2022.

Sur cette même année, ce ne sont pas moins de 62 sections bretonnes qui se sont engagées dans le défi "grand boost" représentant 13 syndicats. En 2021, 22 syndicats étaient représentés à travers 71 sections. Des équipes bretonnes ont été valorisées lors d'une journée confédérale organisée début 2024 en présence de 6 syndicats.

2.1.5 Un groupe d'actions développement régional

Afin de mutualiser les moyens et les réflexions, un comité de pilotage politique régional a été constitué et réunit les responsables développement des Unions Départementales et de l'URI. Il s'agit de partager les stratégies, construire des actions et services répondant aux besoins des syndicats en matière de développement, en s'appuyant sur les actions confédérales et en les croisant avec les objectifs fédéraux. Des chargés de mission sont mis à disposition des syndicats pour agir en faveur du développement.





Pendant cette mandature, la CFDT Bretagne a cherché activement un référent jeune régional, sur un mi-temps. L'offre proposée n'ayant pas trouvé preneur, cela a limité nos actions spécifiques vers les jeunes. En collaboration avec la CFDT Pays de la Loire, elle a organisé un événement sur deux jours en octobre 2023. Pour ce faire, la CFDT Bretagne s'est appuyée sur un groupe projet composé de cinq jeunes. Réunissant une cinquantaine de jeunes bretons et ligériens (25 bretons issus de onze champs professionnels différents) dans un cadre convivial à Rennes, ce rassemblement a été une réelle réussite.

Deux journées de formation axées sur l'engagement, la démocratie, une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail et des exercices sur les stéréotypes du syndicalisme.

2.1.6 La CFDT Bretagne fait le choix d'investir prioritairement dans la mise en place de sections territoriales

L'ambition de créer des sections territoriales réunissant des adhérents isolés n'a pas pu se concrétiser du fait de la complexité du sujet. Pour autant les ressources mises à disposition ont permis d'organiser des temps d'échanges sur les territoires, au plus près des travailleuses et des travailleurs, rassemblant des adhérents et des non adhérents, sur des sujets proches de leurs préoccupations.

2.1.7 La CFDT renforcera sa collaboration avec la CFDT Cadres

La CFDT Bretagne participe régulièrement aux travaux de la CFDT Cadres et a maintenu sa présence au sein du Bureau National Cadre (BN Cadre) par la candidature d'un membre du Bureau Régional.



Par ailleurs, le choix de cibler le développement chez les cadres concrétisé par la mobilisation d'un mi-temps de chargé de mission a permis d'organiser en proximité des Afterworks mis en œuvre par les structures interprofessionnelles, en coopération avec les secteurs professionnels.

En partenariat avec le CREFAC (l'organisme de formation de l'Union Confédérale Cadres), l'offre de formation syndicale s'est étoffée. C'est ainsi que chaque année, environ trois sessions de formation "Imagin' syndicalisation cadres" sont organisées sur le territoire breton. Elles visent à agir sur les représentations et lever les freins à la proposition d'adhésion. En interne, à destination de nos responsables syndicaux, la formation "Manager dans une structure syndicale" est systématiquement programmée une fois par an et coanimée par l'IFREB et le CREFAC sous la responsabilité du secrétaire général de l'URI.
Enfin à destination du public Cadres, des rencontres régulières sur les territoires ont été mises en place sur des thématiques spécifiques, permettant des échanges et créant de l'interconnaissance pour favoriser la fidélisation des cadres.

2.1.8 La CFDT Bretagne garantira aux sections et aux militants, la poursuite du dispositif d'accompagnement des équipes aux pratiques syndicales

L'équipe ARC a continué ses travaux sur la proposition d'outils dédiés au développement. La CFDT Bretagne a mis à jour différents supports facilitant les débats et les co-constructions de plans d'actions sur la syndicalisation. Elle a également développé des ateliers de pratiques syndicales.

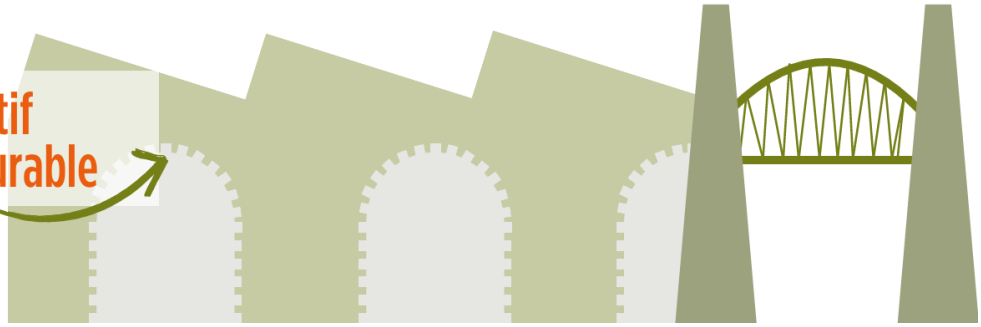
2.2 Une nouvelle dynamique au service d'un objectif de fidélisation ambitieux

2.2.1 La CFDT Bretagne viendra en appui des syndicats afin d'améliorer l'accueil des nouveaux adhérents

En décembre 2023 a été organisée sur tous les territoires, au plus près des bassins de vie et d'emploi, une soirée d'accueil des nouveaux adhérents bretons avec la participation en direct ou en visioconférence de Marylise Léon. Les nouveaux adhérents ont ainsi pu découvrir la palette des services CFDT mis à leur disposition et exprimer leurs réalités.

La CFDT Bretagne a créé un atelier ARC dédié à la présentation des offres de services afin de permettre à un maximum de nos équipes syndicales de connaître les "plus" à l'adhésion.

7500 adhérents ont ouvert leur espace adhérent grâce à nos publications.



2.2.2 La CFDT Bretagne s'engage dans une démarche de développement durable de l'adhésion

Chaque année, le nombre de radiations diminue, fruit des efforts produits par les sections et les syndicats. La CFDT Bretagne organise des points "développement" réguliers en bureau régional pour qualifier le profil des adhérents bretons et, présenter l'évolution des entrées et des sorties.

2.2.3. La CFDT Bretagne s'engagera dans la construction d'un programme de fidélité

L'objectif de créer une offre de services adaptée aux adhérents de moins de 2 ans pour favoriser leur fidélisation n'a pas été atteint. La réflexion reste en cours pour déterminer la pertinence des services proposés.

2.2.4 La CFDT Bretagne soutiendra les actions de développement (cible retraités)

Dans la période, les transferts d'adhérents vers les UTR ont nettement progressé. Les responsables retraités y participent largement et créent du lien en conventionnant avec les syndicats d'actifs, en participant à leurs réunions d'instance ce qui élargit la prise de conscience collective que le syndicalisme ne s'arrête pas avec la carrière professionnelle.

2.2.5 La CFDT Bretagne proposera l'accompagnement des syndicats (Gasel)

La CFDT Bretagne s'est efforcée d'accompagner les syndicats à mieux connaître leurs adhérents, notamment par la maîtrise de l'outil GASEL, via des formations ou des appuis individualisés. Les assistantes administratives des Unions Départementales concourent également à une meilleure gestion des adhésions en ligne, et permettent une affectation plus rapide.

2.2.6 La CFDT Bretagne doit continuer à améliorer ses circuits internes de diffusion

La veille sur l'équilibre territorial de la communication a été une priorité de ce mandat pour rendre compte de l'ensemble de l'activité des territoires. Nous pouvons nous réjouir d'une remontée d'informations plus efficiente. Le chargé de communication a été un renfort essentiel dans la médiatisation de nombreuses actions de proximité et de mobilisations.

La communication de la CFDT Bretagne promeut également les campagnes confédérales et les services liés à l'adhésion. La Breizhletter envoyée chaque mois à tous les adhérents bretons, dont nous avons l'adresse mail, met en lumière les actions réalisées par les champs professionnels, sur tous les territoires. Valoriser l'action syndicale est indispensable pour rendre visible notre action, fidéliser nos adhérents et donner envie à d'autres de nous rejoindre. Ces réussites font également l'objet de reportages réguliers, sous format vidéo et web.

Sur 53 000 adhérents bretons, au lancement de la Breizhletter (le 1er décembre 2020) nous avions une base contacts de 37 258 courriels (base Gasel) comptant près de 5000 adresses erronées.

En 2021, après un grand tri et de nombreuses mises à jour, on comptait 26 838 "ouvreurs" (celles et ceux qui ouvrent la Breizhletter) ; pour finir à 33 997 ouvreurs soit plus 20% en 2 ans, en fin de mandature. La CFDT Bretagne a considérablement augmenté sa notoriété et son audience sur les réseaux sociaux. Les abonnements Facebook sont passés de 800 à 1500, ce qui est également le cas pour twitter (560 abonnés à 1160 à ce jour). La page LinkedIn est actuellement essentiellement dédiée au public cadre, Instagram dont la création est plus récente, est plutôt orienté cible jeune et compte à ce jour 290 abonnés.

Par ailleurs, nous développons une communication "multi canal" pour informer l'ensemble de nos adhérents. La CFDT Bretagne a eu à cœur de couvrir l'ensemble des temps forts démocratiques et statutaires organisés par les différentes structures (professionnelles et interprofessionnelles) tant au niveau local que national. La valorisation des actions des syndicats bretons et des structures interprofessionnelles vise le partage d'expérience, et une meilleure interconnaissance des acteurs CFDT.

La constitution d'un fichier presse régional a été réalisée et nécessite un travail régulier de mise à jour. Le chargé de communication facilite les relations presse de nos responsables syndicaux avec les journalistes.

2.2.7 La CFDT Bretagne continuera à sensibiliser les syndicats et collectifs

Une charte spécifique à l'utilisation des médias sociaux a été proposée par le Bureau Régional en 2019. L'Ifreb poursuit l'organisation d'une formation dédiée, animée par un journalise média, spécialiste sur le sujet.

Le chargé de mission accompagne les structures bretonnes à la rédaction de différents supports de communication allant de la coécriture d'un communiqué de presse à la réflexion sur la stratégie de communication syndicale, mais aussi la création de contenus sur les réseaux, la formation au montage vidéo... Cet accompagnement vise à terme l'émancipation et à l'autonomie des équipes en matière de communication.

2.3 Agir sur la représentativité de la CFDT en Bretagne

2.3.1 La CFDT devra consolider sa légitimité

Autonome et indépendante, la CFDT Bretagne a su se différencier des autres organisations syndicales lors de nombreux appels à mobilisation. Elle a su dire non lorsqu'une multitude de revendications rendaient illisibles le message. Elle a su dire non lorsqu'il y avait amalgame entre politique et syndicalisme. Elle a su dire non lorsque les modalités de manifestation pouvaient être contraires à nos valeurs ou nos principes. Elle a su également communiquer ou agir seule pour éviter des confusions de genre.

2.3.2 La CFDT Bretagne poursuivra sa stratégie de mise en place des Comités Sociaux et Économiques dans le secteur privé (CSE)

À l'instar de la campagne fonctions publiques 2022, la CFDT Bretagne a mis en œuvre une stratégie d'implantation et a accompagné les syndicats du privé volontaires : définition des entreprises cibles et prioritaires, identification des forces et moyens nécessaires, définition d'un plan d'actions en amont des élections. Pour faciliter la construction de leur stratégie de représentativité, la CFDT Bretagne a proposé aux syndicats divers outils de ciblage, en partenariat avec Syndex ou la confédération.

Syndex est intervenu dans deux bureaux d'Unions Départementales et neuf syndicats pour présenter leur outil de ciblage et être en soutien à la construction d'une stratégie syndicale implantation.

En appui aux équipes syndicales, le réseau des Négociateurs de Protocole d'Accord Préélectoral (PAP) a été réactivé et, un atelier ARC pour mener campagne et gagner en représentativité a été mis à disposition des sections. Soixante-six nouveaux négociateurs de protocoles d'accords préélectoraux ont été formés sur la mandature et ont rejoint le réseau régional.

Afin d'accroître notre représentativité, la CFDT Bretagne a l'ambition de déposer plus de listes aux élections CSE dans le collège Cadres.

Les outils et démarches mutualisées avec le CREFAC et l'IFREB ont été de réels leviers pour dépasser les freins à l'adhésion de ce public. Les chiffres de développement des cadres dans les sections formées le démontrent.

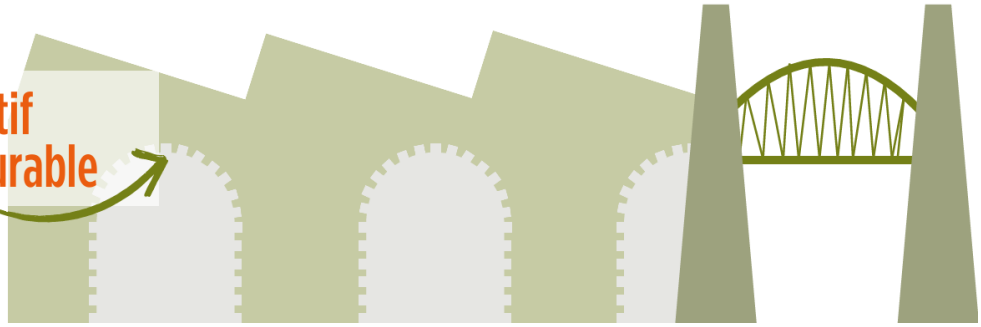
De plus, en lien avec la création de services spécifiques aux adhérents cadres, la CFDT Bretagne a déployé une stratégie de communication plus offensive. En soutien au référent cadre régional, de nombreux supports de communication dédiés (page LinkedIn, site web, emailings, supports vidéo, flyers …) ont été précieux. De nouveaux services ont été créés (webinaire, Afterwork) et ont permis une meilleure visibilité sur le territoire.

2.3.3 La CFDT Bretagne est inscrite dans la stratégie quadriennale en vue des élections de la fonction publique en 2022

Le cycle quadriennal des élections fonctions publiques permet de structurer une démarche partagée avec les fédérations et les syndicats. La CFDT Bretagne s'est impliquée dans la coordination confédérale en territoire en relation avec l'UFFA et les fédérations. Les actions Réponses à Emporter ont été initiées à destination des cibles définies pour ces élections et l'union régionale a mobilisé son outil de formation ainsi que l'Arc pour accompagner les sections.

2.3.4 La CFDT Bretagne mobilisée auprès des salariés des très petites entreprises

Nous parlons très souvent des salariés des TPE, mais ne savons pas toujours comment leur démontrer notre utilité au-delà d'être identifiés comme une ressource pour une question de droit du travail en proximité. Le monde de la très petite entreprise relève de l'informel, souvent décrit comme étant difficile à atteindre, du fait de sa diversité et de l'absence d'IRP interne à l'entreprise. Le cycle des élections professionnelles dans les TPE est un enjeu de représentativité pour lequel la CFDT Bretagne ne néglige pas sa participation. Faire voter des salariés isolés pour une instance régionale dont ils ne perçoivent pas l'intérêt procède d'un défi difficile à relever. Pour la campagne 2020, l'impact de la crise covid a participé aux résultats à nouveau peu encourageants. Ce constat a cependant permis de



nourrir une réflexion pour améliorer la stratégie à mettre en œuvre, mais bien en amont du scrutin. En prévision des élections professionnelles dans les TPE en 2024, la CFDT Bretagne continue d'initier des actions en associant les fédérations et les syndicats. Cela a pour effet de créer une synergie permettant des retombées en termes d'accompagnement des salariés, voire d'adhésions.

PARTIE 3 : LA CFDT BRETAGNE FORTEMENT IMPLIQUÉE EN PROXIMITÉ SUR SES TERRITOIRES







3.1 Pour être efficace au plus près des travailleur.euses

3.1.1 La CFDT Bretagne déclinera le pacte du pouvoir de vivre (PPV)

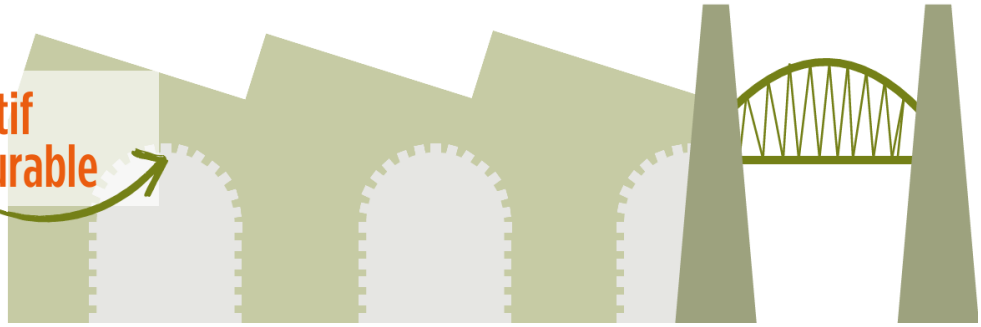
La CFDT Bretagne a impulsé une coordination régionale dès le début de la mandature, réunissant régulièrement les partenaires du pacte de pouvoir de vivre qui répondaient à l'échelle de la Région. Cependant plutôt déclinées en territoire, nous avons essentiellement relayé les initiatives des coordinations locales. L'échelon territorial s'est avéré plus pertinent que l'échelon régional, les partenaires locaux étant souvent plus mobilisables. Les alliances locales lorsqu'elles ont pu exister ont su apporter une réponse adaptée parce qu'en proximité. La CFDT Bretagne est venue en appui, lors des divers évènements mis en place. L'animation de ces alliances a pris un nouveau souffle par la création, en 2023, de l'association nationale du Pacte du Pouvoir de Vivre, et pour laquelle une coordinatrice a été nommée.

3.2 Des réseaux internes mieux organisés

La CFDT Bretagne anime des réseaux de mandatés interprofessionnels qui siègent et représentent la CFDT. Depuis les ordonnances Macron de 2017, la réduction du temps syndical limite la capacité des militants à investir des mandats hors entreprises, particulièrement lorsque ces derniers ne prévoient pas de temps spécifique. Chaque réseau est animé par les responsables régionaux en charge de la politique revendicative du dossier. Pour faciliter la lisibilité de notre travail de coordination de réseaux, nous les avons déclinés par thématiques.

Emploi formation

Dans la résolution 2020-2024, plusieurs axes étaient proposés. S'agissant de l'axe "Adapter les outils d'information et de communication", une démarche conséquente a été conduite à partir de septembre 2021 par le nouvel assistant politique EFOP (Emploi, Formation et Orientation Professionnelle). Une revue de presse hebdomadaire est à ce jour mise en place, revue adressée non seulement au réseau des mandatés mais aussi aux membres du Bureau régional. Elle permet de pointer les actualités les plus pertinentes sur les différents sujets EFOP. En plus de cette revue de presse, une "gazette" trimestrielle a vu le jour avec la volonté d'alimenter le réseau sur les actualités "phares" notamment traitées au sein des instances territoriales EFOP "clés", comme le



CREFOP (Comité Régional Emploi Formation Orientation Professionnelles), Transitions Pro Bretagne, les Comités Paritaires Régionaux des OPCO. L'animation du réseau a été organisée autour de 2 réunions plénières par an avec invitation adressée à tout le réseau et aux syndicats concernés par les sujets de l'emploi formation. À noter une certaine difficulté à faire revenir les militants en présentiel après la période de crise sanitaire et celle, de mobiliser les mandatés plus spécifiquement membres d'instances de branche et non mandatés par l'URI. Les réunions plénières organisées entre 2021 et 2023 ont permis de partager la stratégie revendicative et d'effectuer un retour sur les mandats. La rencontre de juin 2021 a été l'occasion de réunir sur une même journée des mandatés EFOP et des accompagnants ARC ; échanges importants pour mieux se connaître et outiller les accompagnants ARC sur les questions EFOP.

Des temps ont aussi été consacrés à la situation de l'emploi en Bretagne en présence de représentants de Pôle Emploi, aux transitions professionnelles lors d'échanges avec la directrice de Transitions Pro Bretagne, ou encore au Conseil en Evolution Professionnelle avec Catalys Conseil, …

Ces temps de rencontre ont été précieux pour s'approprier des sujets d'actualité régionale comme particulièrement l'avancée des travaux concernant la SRTES (Stratégie Régionale des Transitions Économiques et Sociales) et le nouveau CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles) ou encore pour présenter l'étude du CESER sur la voie professionnelle en lycée « En bac pro, et après ?».

L'envoi de fiche de poste ou de mission via le réseau CFDT a permis le renouvellement, quoique difficile dans cette période, des représentants CFDT au niveau de Transitions Pro Bretagne ainsi qu'au sein des deux CPR OPCO interbranches, à savoir EP (Entreprises de Proximité) et AKTO (entreprises et salariés à forte intensité de main d'œuvre).

Protection sociale

La CFDT Bretagne a piloté un groupe de travail réunissant des militants investis sur le thème du logement, ainsi que les différents mandatés des OPH, ESH et du CRAL.

Ce groupe a eu pour ambition de rendre le sujet du logement plus visible pour qu'il soit investi dans l'ensemble de nos instances et lieux de dialogue social.

Les travaux initiaux ont abouti en juin 2023 à l'élaboration d'un webinaire (mode d'emploi des élus des CSE) précisant les possibilités d'agir en faveur du logement des travailleurs.

La CFDT Bretagne s'est impliquée dans les instances régionales du logement. Des mandaté.es participent au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) qui se réunit 3 fois par an. Elle y interpelle les décideurs de l'Etat, comme de la Région, sur les difficultés de logement et l'impact de décisions parfois si éloignées des réalités vécues par les travailleurs et les travailleuses, mais aussi par les citoyens de notre région.

La CFDT Bretagne, depuis le premier trimestre 2022, a renouvelé son réseau de mandatés de la protection sociale. Ce ne sont pas moins de 56 mandatés qui nous représentent, en vue d'agir dans l'intérêt des usagers, que cela soit dans les caisses de retraite, d'allocations familiales, de sécurité sociale, dans les Ugecam, les Urssaf ainsi qu'à l'ARS.

Les 15 octobre et 19 novembre 2021, un rassemblement des mandatés protection sociale, anciens et nouveaux, a eu lieu ; Ces journées ont permis d'établir des liens entre chefs de file et mandatés de branche. Elles ont aussi été l'occasion d'organiser la transmission de compétences des plus anciens envers les nouveaux militants. Un trombinoscope a pu être réalisé afin d'identifier qui siège et où.

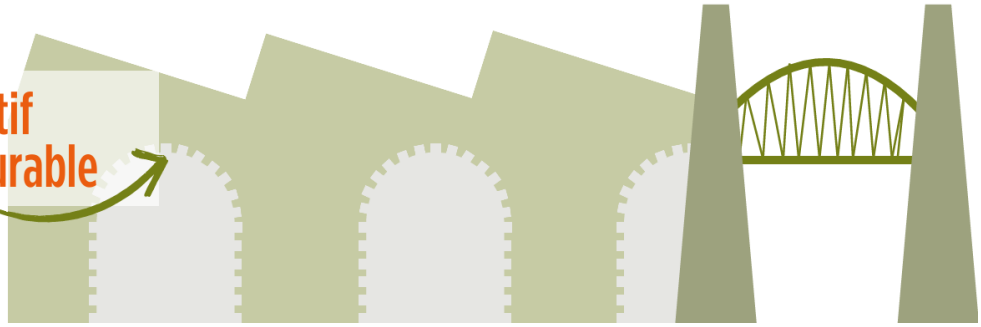
Cette démarche d'accompagnement du réseau breton s'est poursuivie lors des journées régionales des mandatés de la protection sociale, organisées chaque année et pendant lesquelles le suivi et la cohérence des positions CFDT font l'objet de présentations de débats.

Juridique

La CFDT Bretagne est forte de son réseau de mandatés droit du travail représentant près de trois cents militants au total : assesseurs aux pôles sociaux, conseillers du salarié, défenseurs syndicaux et conseillers prud'homaux. Elle a renforcé, structuré et renouvelé ce réseau au cours de la mandature.

Le copil juridique a intensifié le rythme de ses réunions et s'est attaché à travailler à l'harmonisation des pratiques, notamment celle du circuit juridique, en créant des procédures d'accueil communes aux quatre Unions Départementales. Cela a permis de mieux coopérer régionalement, de partager le sens politique de l'action syndicale juridique CFDT, comme en accompagnant la préparation et les discours des rentrées solennelles avec les chefs de file CPH.

Des webinaires « droit du travail », à l'attention des mandatés, ont eu lieu lors des périodes de confinement, pour entretenir le lien, poursuivre l'acculturation juridique, s'adapter à l'actualité.



Ainsi la CFDT Bretagne a organisé un webinaire sur les aspects juridiques des accords télétravail qui ont fleuri à la suite de la crise sanitaire.

La rencontre régionale annuelle demeure un temps fort de partage des mandats et plus largement de l'actualité jurisprudentielle, un lieu d'interconnaissance et d'échanges entre pairs pour mutualiser les bonnes pratiques. Les interventions confédérales et/ou d'experts extérieurs s'y sont multipliées.

Les responsables juridiques dans les Unions Départementales entretiennent un lien ténu avec les mandatés de leurs territoires et pourvoient aux renouvellements nécessaires.

40 % des conseillers prud'homaux ont été renouvelés fin 2022 et il n'y a pas eu de "trou dans la raquette" malgré un exercice de plus en plus fastidieux. Pour assurer leur prise de mandat, tous ont suivi les formations initiales, celle de l'École Nationale de la Magistrature évidemment, mais aussi celles conçues par la CFDT et délivrées par l'IFREB. A cet effet des parcours de formation CFDT personnalisés, en fonction de l'ancienneté dans le mandat ont été formalisés, les plans de formation sont dorénavant arrêtés bien en amont.

Enfin, afin de reconnaître et mettre en lumière ces militants engagés et, de faire connaître les mandats juridiques, des témoignages et articles paraissent désormais dans la Breizhletter.

Santé au travail

La structuration du réseau des militants intéressés par les questions du travail révèle deux niveaux d'intervention : le premier est le niveau politique et institutionnel et le second, plus effectif concerne celui des entreprises et administrations. L'interface entre les deux niveaux reste un point d'attention important afin d'avoir un revendicatif de proximité qui alimente nos positionnements politiques dans les instances.

Les conséquences des ordonnances « Travail » de 2017 ont profondément modifié les repères de nos militants d'entreprise et d'administrations. En 2023, nous avons lancé une newsletter « Travail » diffusée au réseau des mandatés et en direction des syndicats pour alimenter les militants. La formation des militants sur la question du travail, délivrée par l'IFREB et l'ISSTO est riche et adaptée en fonction des publics, elle est complétée par l'organisation de journées régionales thématiques.

Durant la mandature et sous l'effet de la loi du 2 août 2021 sur la santé au travail, la plupart des instances qui concernent la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail ont connu de profonds bouleversements dans leur composition ou dans leurs prérogatives. La publication tardive des décrets et leur effectivité ont fortement ralenti l'activité des instances de prévention jusqu'au début de l'année 2023. De ce fait, la CFDT Bretagne a dû s'adapter au fonctionnement interne de ces instances avec de nouveaux mandatements. Nous avons régulièrement réuni les militants mandatés pour les informer du nouveau schéma institutionnel,

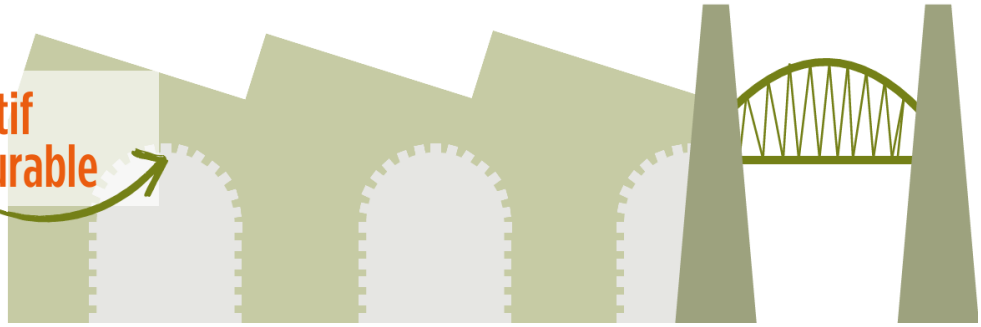


L'identification des militants d'entreprises et d'administration est rendue difficile depuis les ordonnances Macron avec la disparition des CHSCT.

La CFDT Bretagne a aussi développé des webinaires sur les maladies professionnelles qui ont réuni une cinquantaine de militants de tous les champs professionnels du privé comme du public. Il y a un enjeu à partager avec les syndicats la stratégie régionale santé au travail, comme cela a pu se faire dans le Finistère où les mandatés Services de santé au travail sont allés à la rencontre des syndicats de leur périmètre.

3.3 Les lieux de dialogue social territorial à investir pour agir

Pour la CFDT, les lieux de dialogue social pertinents sont ceux qui permettent de créer des droits effectifs pour les travailleurs et où les acteurs



paritaires siègent et sont actifs. En ce sens, la conférence sociale reste le lieu régional mobilisable car y siègent les responsables politiques des organisations paritaires, l'État et la Région. Pour les mêmes raisons les observatoires de dialogue social ont été priorisés par le bureau régional sur cette mandature.

3.3.1 Le territoire pertinent est le lieu où nous pouvons agir, anticiper

Le mandat a été marqué par un renforcement de l'État en région et les impacts de la réforme de la formation professionnelle en 2018 qui ont limité le rôle des partenaires sociaux en région. La CFDT Bretagne reste dans sa ligne en étant force de proposition. La démarche des Mathématiques de l'emploi a été engagée par le bureau régional et intégrée à la formation "repères en Bretagne". Elle permet d'identifier les forces et les faiblesses de notre région en termes social économique et environnemental.

3.3.2 Les lieux de dialogue social sont difficiles à faire vivre du fait d'un engagement inégal des acteurs

En fonction de la volonté d'agir de nos interlocuteurs, la CFDT Bretagne s'est investie selon les territoires dans les Observatoires de Dialogue Social pour agir au bénéfice des salariés des TPE/PME, souvent éloignés du syndicalisme. Si certains peinent à trouver leur sujet et un fonctionnement fédérant les idées innovantes, d'autres ont avancé et ont produit des dispositifs et droits pour les salariés et entreprises, facilitant et développant le dialogue social.

La réflexion sur l'élaboration du CPRDFOP a été lancée dès l'automne 2021 avec un groupe resserré de mandatés. Le nouveau processus lancé fin 2021 et surtout en 2022 par le Conseil Régional, à savoir la volonté d'englober dans un même document, intitulé SRTES (stratégie régionale des transitions économiques et sociales), le CPRDFOP, le SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, de l'Innovation et de l'Internationalisation) et le SRESR (Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), a conduit à une approche complexe et laborieuse, réduisant notre capacité à agir et à influer sur les projets,

Ainsi, au printemps 2022, plus d'une centaine d'acteurs, divers et variés, ont été sollicités par le Conseil Régional pour répondre à un questionnaire recensant les atouts, faiblesses, menaces et opportunités de la Bretagne. La CFDT Bretagne s'est saisie de cette opportunité pour élaborer une contribution écrite posant nos attentes et revendications, particulièrement en termes d'emploi, formation et accompagnement.

En parallèle, la CFDT Bretagne a maintenu son investissement en matière d'orientations stratégiques pour la construction du schéma sanitaire et social. La contribution CFDT a été une nouvelle fois élaborée avec les syndicats Santé Sociaux et les réseaux des mandatés.

Le CPRDFOP 2022-2027 auquel a été annexé le schéma des formations sanitaires et sociales a été validé au CREFOP en mars 2023. Le bureau régional avait préalablement validé la position CFDT et donné un avis favorable mais en émettant des réserves sur la gouvernance.

3.3.3 La CFDT Bretagne investira les lieux de dialogue territoriaux de proximité (CTEF (Commissions Territoriales Emploi Formation))

Le fonctionnement des CTEF (Commissions Territoriales Emploi Formation) est très différent selon les territoires. Cette hétérogénéité s'est accentuée depuis la crise sanitaire, plusieurs CTEF n'ayant fait aucune réunion en plénier et s'étant plutôt réunies en comité restreint auquel les partenaires sociaux n'étaient pas invités. Les CTEF sont devenues plus des lieux descendants d'informations issues du national, voire du régional, plus que des lieux d'échanges entre les différents acteurs du territoire. Cela a entraîné une certaine désaffection des réunions plénières pour celles qui ont eu lieu. Les mandatés dans ces commissions sont majoritairement issus des commissions exécutives des Unions Départementales.

3.3.4 L'interprofessionnel continuera d'investir les lieux de dialogue (CPRI/CPRIA/ODDS/CD)

Un salarié sur six est issu d'une TPE/PME, le tissu économique breton est composé à 97% de très petites ou moyennes entreprises. Ces salariés constituent pour la CFDT une cible prioritaire. La CFDT Bretagne est investie dans les lieux de dialogue social et poursuit son action à travers ses mandaté.es à la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle (CPRI) et la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de

l'Artisanat et des professions libérales (CPRIA et CPR-PL).

Un observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation a été mis en place dans chaque département breton en 2018. L'objectif était de favoriser et d'encourager le développement du dialogue social et la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés.



es de la représentativité, notre
d 16 membres.

La CFDT Bretagne reste très investie au sein du CESER. La délégation, pilotée par un secrétaire régional est devenue un partenaire reconnu et incontournable au sein des partenaires sociaux. Le CESER a été renouvelé en janvier 2024. En application des règles de la représentativité, notre délégation comprend 16 membres.

L'observatoire est composé des organisations syndicales, des organisations patronales et de la DEETS. Sa présidence est tournante entre organisations syndicales et organisations patronales. La désignation des membres doit être renouvelée tous les 4 ans. La CFDT Bretagne a été moteur dans l'animation et le fonctionnement de cette instance, même si le niveau d'investissement est inégal suivant les départements.

Pour exemple, l'Observatoire du Dialogue Social Départemental du Morbihan a produit à l'endroit des PME/TPE une trame de Protocole d'Accord Préélectoral permettant aux syndicats d'avoir un accès facilité à ces entreprises. De même, les partenaires sociaux traitent de l'égalité professionnelle et de la mixité des métiers en participant notamment à un forum de l'emploi.

3.3.5 La CFDT Bretagne continuera son engagement au CESER

Faire converger les enjeux portés par la stratégie régionale de développement économique (aujourd'hui intégrée à la SRTES) avec les priorités économiques de chaque intercommunalité est l'objectif des conventions de partenariat économique que la région Bretagne a signées avec les 59 EPCI bretons. La CFDT a suivi avec les mandatés CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) et les conseils de développement, l'ensemble de ces travaux pendant cette mandature.

La CFDT Bretagne reste très investie au sein du CESER. La délégation, pilotée par un secrétaire régional est devenue un partenaire reconnu et incontournable au sein des partenaires sociaux. Le CESER a été renouvelé en janvier 2024. En

La CFDT a conservé le poste de vice-présidence du collège des salariés, et obtenu deux autres vice-présidences, la présidence de la commission formation et de la section Mer Littoral. Les mandatés CFDT sont fortement investis dans les travaux du CESER, tant dans les cinq commissions (développement économique, formation, aménagement du territoire, qualité de vie-culture-solidarité, activités économiques en lien avec la question climatique) que dans les deux sections (mer-littoral et prospective) et encore dans les différents groupes de travail mis en place (Europe, coopérations, évaluation...).

3.3.6 L'accès aux services publics de proximité est une nécessité pour toutes et tous

Le diagnostic se confirme quant à l'impact du retrait de la présence de l'État sur les territoires ruraux, générant un légitime sentiment d'abandon. La disparition des services publics entraîne la désertification des territoires. Toujours soucieuse de la cohésion sociale, la CFDT revendique un service public de proximité pour lutter contre l'isolement de citoyens qui pourraient céder aux discours populistes.

L'État propose des Maisons France service ou encore des camping-cars qui se déplacent dans les communes. Sur le territoire du Morbihan, la CFDT a suivi la mise en place des maisons France services et est allée à la rencontre des utilisateurs pour en mesurer l'efficacité. Bien que le résultat de cette étude soit parcellaire et imparfait, les retours font apparaître une dichotomie entre les objectifs du gouvernement et les attentes des usagers. Cette organisation, présentée comme un progrès pour

l'usager s'avère compliquée dans la mise en œuvre et ne résout pas la problématique du non-recours aux droits.





La CFDT Bretagne a soutenu différentes mobilisations, comme celles impulsées par le syndicat interco "pas de bébé à la consigne" (photo de gauche) et celles des syndicats de l'éducation (SGEN et FEP) dénonçant les dérives des nouvelles mesures gouvernementales nommées "le choc des savoirs" (photo de droite) qui risquent d'accentuer les inégalités entre les élèves.

3.3.7 La CFDT Bretagne s'engage à investir de façon systématique les espaces de dialogue social sur la question du grand âge, de la perte autonomie, de l'enfance et de l'éducation

Lors de la conférence sociale de novembre 2023, la CFDT Bretagne a alerté les acteurs de l'État et de la Région sur la situation des Ehpad en Bretagne, pour une bonne part d'entre eux, devenus établissements en danger. Déjà bien affaiblis en termes de moyens, les établissements d'hébergement pour personnes dépendantes sont de plus percutés par la crise énergétique d'une part et le manque d'attractivité pour les salariés d'autre part. La CFDT Bretagne a rappelé les enjeux cruciaux qui sont en cours sur la question de la dépendance en Bretagne, région qui va voir sa population de plus en plus vieillir.

3.3.8 La CFDT Bretagne soutiendra les syndicats professionnels … (établissements sanitaires, médico-sociaux, sociaux, maintien à domicile, structures de l'enfance)

La CFDT Bretagne est venue en soutien de différentes mobilisations sur cette mandature, comme celles impulsées par le syndicat interco "pas de bébé à la consigne" avec des opérations de tractage devant le restaurant administratif rennais. La CFDT Bretagne et les syndicats santé-sociaux se sont fait entendre aussi contre les potentielles fermetures de six maternités bretonnes rappelant notre attachement à l'accès aux soins en proximité et en sécurité.

Les syndicats de l'éducation (SGEN et FEP) dénoncent les dérives des nouvelles mesures gouvernementales nommées "le choc des savoirs"

…'accentuer les inégalités entre les …donné lieu à des mobilisations des …tenus par l'interprofessionnel, à …es sur tous les territoires.

3.3.9 C'est d'abord dans l'entreprise que le soutien au développement socio-économique des filières pourra être mené

La filière maritime est prégnante sur le territoire breton. La CFDT, rejointe par beaucoup d'autres acteurs, demande aujourd'hui, afin de limiter les pressions pesant sur les écosystèmes marins et côtiers, la mise en place de critères d'éco conditionnalité et des exigences environnementales fortes qui devront être intégrés dans les cahiers des charges des projets.

Régulièrement, la CFDT Bretagne a appuyé et accompagné les sections de la filière automobile, pour porter nos revendications devant le conseil régional Bretagne, grand financeur par subventions de l'activité rennaise. Elle s'est aussi associée aux travaux initiés par les syndicats Chimie Énergie Bretagne et Métallurgie Cœur de Bretagne en lien avec les fédérations et les partenaires pour mieux comprendre les enjeux de la filière et anticiper les risques économiques et sociaux.

3.3.10 La responsabilité sociale des entreprises est un objet de dialogue social au-delà du périmètre de l'entreprise

Lors du forum social organisé dans le cadre de la conférence sociale, la CFDT Bretagne a porté la nécessité de travailler les périphériques de l'emploi notamment la mobilité et le logement. Hélas, les partenaires patronaux ont très vite marqué un

manque d'empressement à travailler sur ces sujets, revenant sur leurs engagements.





3.4 Développer le maillage territorial de proximité

3.4.1 Les adhérents isolés

Le bureau de l'union départementale d'Ille et Vilaine et l'union régionale ont fait le choix d'investir dans l'accompagnement des collectifs territoriaux à travers le recrutement d'une chargée de mission dédiée. L'objectif : construire un collectif des travailleurs indépendants des plateformes sur le territoire d'Ille et Vilaine. Le projet s'est lancé avec l'appui de "Union Indépendants". Un collectif s'est créé assez rapidement sur les territoires de Rennes et de Fougères avec la mise en place d'une permanence tous les lundis matin à l'UD. La CFDT 35 avec "Union Indépendants" a organisé une rencontre avec le directeur France de chez Uber sur la problématique de la déconnexion des comptes.

En parallèle une association les "Coursiers Autonomes de Bretagne" (CAB) a été relancée grâce à l'appui de la CFDT au conseil d'administration. Un bureau et des salles ont été mis à disposition de l'association (CAB) suivant les besoins, afin que le collectif puisse se réunir. Dans la suite, une tournée régionale a été organisée pour rencontrer les responsables interprofessionnels sur les territoires, facilitant à terme, l'organisation de temps de permanence dans plusieurs lieux de proximité.

3.4.2 Les adhérents pourront s'exprimer lors de rencontres

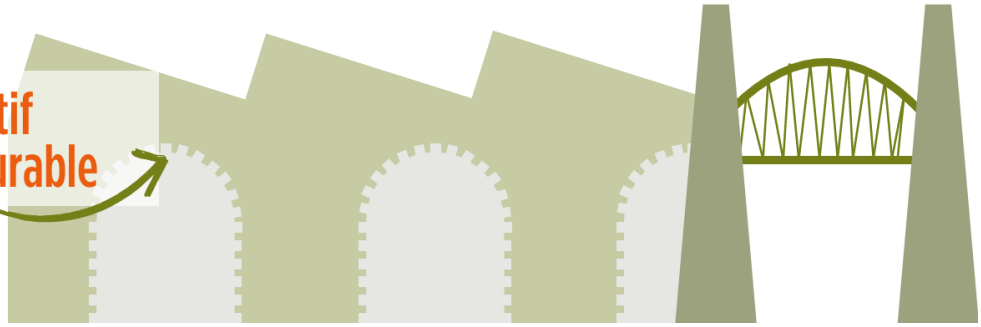
En plus de soutenir les élections professionnelles des salarié.es des TPE, une coordination spécifique

Cette dernière a poursuivi son engagement dans l'expérimentation concernant les salariés des TPE tant en lien avec la confédération qu'avec les syndicats volontaires. Durant la mandature et depuis la sortie de la crise sanitaire, l'expérimentation appelée "UTTPE" a pris corps dans chacun des départements par la mise en place de binômes coordonnés régionalement, composés d'une responsable et d'une chargée de mission opérationnelle. Ce groupe a poursuivi son cheminement et s'est renforcé par l'appropriation de méthode de ciblage et l'élaboration de plans d'actions destinés à rendre visible notre syndicalisme. Cela a permis de réunir ou d'aller vers des adhérents et des non adhérents des TPE ou des travailleuses et travailleurs isolé.es. Ces temps d'échanges privilégiés ont porté sur les questions droit du travail, conditions de travail, ou sur des sujets de société.

Sur les territoires du 35 et du 56, des soirées dédiées aux assistantes maternelles ont été organisées. La présentation de la nouvelle convention collective a été l'occasion de partager les revendications de cette profession tout en créant des réseaux de travailleuses souvent isolées.

3.5 Deux méthodes privilégiées au service de nos objectifs

La CFDT Bretagne a soutenu l'initiative de l'UDES, union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) de construire avec l'ARACT un



module de formation commun Employeur/représentant du personnel pour favoriser le dialogue social dans ce vaste champ de l'économie. Elle a soutenu également les actions pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail, et celles en faveur de la transition écologique juste.

PARTIE 4 : RENDRE LE DROIT À L'ACCOMPAGNEMENT EFFECTIF






4.1 L'ARC en Bretagne

4.1.1. Accompagnement Ressources Conseil

L'ARC repose sur cette trilogie : l'accompagnement, incarné par un accompagnant militant, des ressources via une plateforme numérique et le conseil à travers nos experts internes et/ou externes. L'objectif de former des accompagnants est loin d'être atteint en Bretagne au regard de notre force syndicale. En 2023, les sessions de formation "être accompagnant ARC" proposées ont été annulées faute de participation. La dynamique semble s'inverser en 2024.

De plus, la formation initiale des Accompagnants (A) si elle est essentielle, ne suffit pas. Nous avons la responsabilité de faire vivre ce réseau et d'assurer leur formation continue, à travers des temps régionaux et départementaux. Il s'agit avant tout de maintenir ce réseau actif et disponible.

Durant la mandature, deux journées régionales (2021 et 2022) ont été organisées, des journées départementales sont venues compléter ces temps formatifs et de partage. Les accompagnants formés et actifs ont été conviés en 2023 et 2024 au rassemblement des acteurs de la formation syndicale.

Dans les départements, des demi-journées ont été coanimées avec des partenaires experts externes (Vyv, Syndex) et interne (assistant régional emploi formation). Des webinaires sont venus compléter l'offre de formation continue (transition écologique, accord télé travail, fonctions publiques, cadres ...).

La proximité et le lien créé par chaque chargé de mission ARC sur chacune des UD, facilitent l'animation du réseau à l'échelle locale.

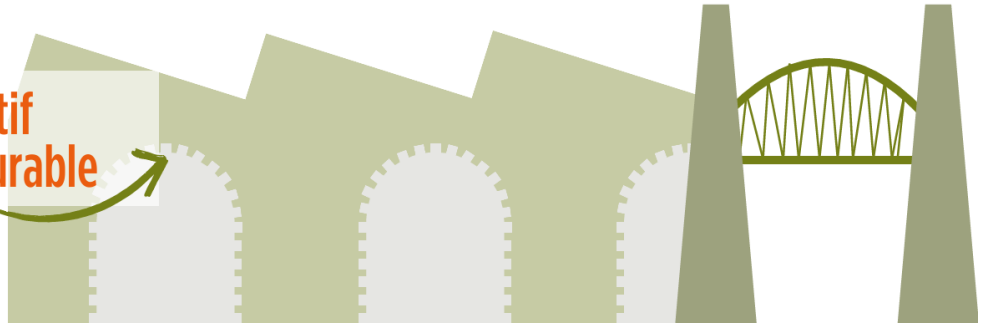
Un flyer dédié à la façon de se connecter sur l'espace "Ressource" a été constitué (QR code) : code orientant directement sur la plateforme numérique. Des temps de présentation ont aussi lieu dans toutes les formations proposées par l'IFREB. Quant au "C" de conseil, la CFDT Bretagne a signé une charte (et ré engage la coopération chaque année) avec nos partenaires historiques que sont Catalys, Syndex et LBBa. Le réseau ARC s'entoure aussi de Vyv, Humanis, le groupe Up et la FETE (association dédiée à l'égalité professionnelle).

4.1.2. L'enjeu majeur de la mandature est de rendre ce droit à l'accompagnement effectif

Notre stratégie régionale, appuyée sur un collectif interprofessionnel et des compétences techniques, s'est avérée payante. L'activité ARC (*bilan de la mandature en annexe*) se veut riche et diversifiée. En effet, plus d'une centaine d'accompagnements de sections a été effectuée chaque année par le dispositif ARC, toujours en lien avec les syndicats.

4.1.3 Groupe de pilotage interpro

Organisé similairement au pilotage de la formation syndicale, le COPIL régional est composé d'un responsable ARC de chacune des Unions Départementales, de la secrétaire régionale en charge du dossier, d'un assistant régional, ainsi que de quatre chargés de missions ARC.



Chacun de ces derniers disposant d'un mi-temps co-financé URI/ UD. Ils ont pour mission d'animer le réseau des accompagnants formés de leurs territoires, d'organiser les réponses à chacune des demandes d'accompagnement et de suivre l'activité. Leur mission d'impulsion et d'animation, en lien avec le responsable politique ARC du territoire, est fondamentale.

Notre organisation bretonne spécifique, représentant un investissement financier conséquent pour la CFDT Bretagne, est l'un des plus structurés de la confédération CFDT.

La coordination régionale menée par un assistant régional auprès de nos quatre chargés de mission départementaux permet une meilleure coopération, un partage avec chaque territoire et un soutien opérationnel solide. L'échelle régionale facilite la conception de notre stratégie, la mise en œuvre de notre plan d'action et permet une plus grande transversalité avec tous les autres porteurs de dossier (développement, cadre, Efop...).

4.1.4 La CFDT impulsera une évolution du pilotage

Le congrès confédéral de Lyon 2022 a pérennisé le dispositif ARC, jusqu'alors expérimental, l'officialisant au sein de l'organigramme CFDT. Pour plus de transversalité, la CFDT Bretagne organise des passerelles entre les différents COPIL dans l'objectif de mutualiser nos forces et de créer une vision plus globale de l'accompagnement (incluant développement, formation syndicale, accompagnement au parcours militant...).

Les syndicats se sont engagés à accompagner systématiquement toutes leurs nouvelles sections.



À ce jour, seule l'union professionnelle agri-agro Bretagne (UPRA) a signé la charte d'accompagnement engageant l'ensemble de nos organisations (URI, fédération, syndicats), à soutenir, tant financièrement qu'humainement, les sections concernées.

4.2 L'accompagnement des équipes CFDT en Bretagne

4.2.1 La CFDT Bretagne proposera des initiatives

Sur cette mandature, de nombreuses demandes d'accompagnement ont porté sur des besoins de structuration de collectif et de soutien aux élections professionnelles.

Par ailleurs, avec l'appui de son partenaire le groupe Vyv, la CFDT Bretagne a proposé aux sections qui souhaitent travailler le sujet de la complémentaire santé ou sociale.

Afin de permettre aux élus d'entreprise de s'approprier des dispositifs d'accompagnement à la sécurisation des parcours des salariés, des journées thématiques ont été proposées aux accompagnants. Si l'objectif d'atteindre directement les élus d'entreprises n'a pas été réalisé dans la période ou très partiellement, le travail est lancé avec les accompagnants ARC de façon à ce qu'ils puissent être des relais et ressources en la matière.

Dans l'objectif de développer les compétences des élus d'entreprise sur l'analyse de la situation économique de l'entreprise, un webinaire a été organisé avec le partenariat de Syndex.

4.2.2 Le développement étant toujours la priorité

En complément de l'offre de formation, dans le cadre de l'accompagnement des équipes, l'ARC propose des ateliers axés développement. Ces ateliers visent l'appropriation de méthodes. Ils suscitent de fait beaucoup d'échanges sur l'adhésion, les freins repérés et les actions à mettre en place pour y remédier collectivement. Nos ateliers « proposer l'adhésion », « mieux connaître l'offre de services CFDT », «CAP élection », « organiser une tournée de service » sont des outils

pratico pratiques au service du développement des sections syndicales.

Des passerelles avec le COPIL développement sont à poursuivre. Les deux assistants politiques en charge de l'ARC et du développement ont régulièrement coopéré.

4.2.3 Toute action de négociation ou de revendication dans l'entreprise doit être valorisée

Les grandes campagnes de syndicalisation orchestrées par la confédération ont été largement relayées par la CFDT Bretagne. Les affiches "on se bat, tu gagnes" ou encore "ne pas être au-dessus, juste à la hauteur" ont permis d'illustrer de nombreuses réussites d'équipes NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) notamment sur nos réseaux sociaux.



L'interprofessionnel a soutenu des initiatives menées par des syndicats. Pour exemple, le syndicat agri -agro 56 est intervenu dans l'entreprise «Celvia» où des travailleurs de plus de 11 nationalités différentes travaillent ensemble sur le même site. Dans le même esprit, la CFDT Bretagne a accompagné, notamment sur la stratégie de communication, l'action menée de concert entre les 4 syndicats des services bretons auprès des travailleurs de la propreté dans les établissements hospitaliers.

4.2.4 Enquête flash renforcée

Certains accompagnants ont été formés à l'utilisation des enquêtes flash. Cet outil revendicatif précieux pour les équipes leur permettant de s'appuyer sur des expressions directes de leurs collègues, est toujours riche en enseignements. En lien avec le service confédéral, la CFDT Bretagne accompagne les équipes désireuses d'activer cet outil. Sur cette mandature une quinzaine d'enquêtes flash a été déployée avec l'aide de la CFDT Bretagne,

4.2.5 La CFDT Bretagne accompagnera les militants sur leurs conditions de travail et sur la Transition Énergétique Juste

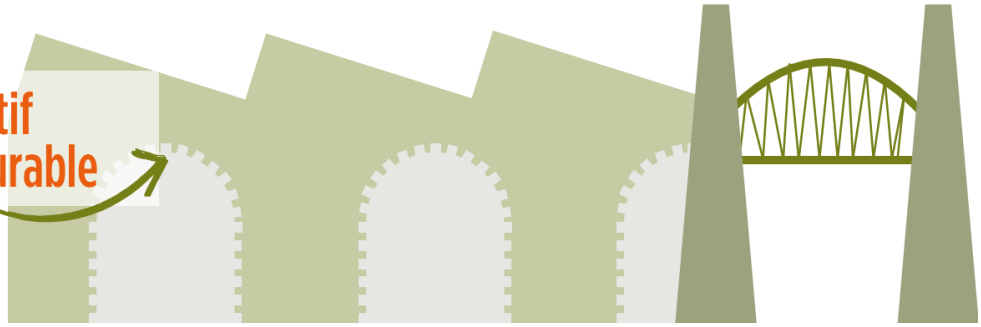
La CFDT Bretagne a mis en lumière la nécessité d'un dialogue social efficient pour promouvoir la qualité de Vie et des Conditions de Travail. On peut notamment citer la participation de la CFDT Bretagne à la journée régionale de la QVCT en juin 2022 à Rennes avec la DREETS et l'U2P. L'objectif affiché était d'amener les entreprises présentes à s'y inscrire en expliquant les nouveaux contours dessinés par l'ANI de 2020 et de convaincre des PME de s'engager dans cette démarche comme la plupart des grandes entreprises.

À ce jour, seule une section syndicale nous a contactés pour être accompagnée dans la négociation d'un accord de QVCT. Le spectre des domaines d'intervention en termes de qualité de vie et de conditions de travail est tellement large qu'il nous a semblé cohérent de mener une première expérience d'accompagnement de type ARC sur la négociation d'accord.

Environ 2300 entreprises en Bretagne sont susceptibles d'être couvertes par un accord de "Qualité de vie et de conditions de travail". Très peu de négociations sont menées sur le sujet, et lorsqu'elles existent, les ambitions sur la qualité des organisations du travail sont minimes.

Afin de renforcer les connaissances des militants CFDT, les appréhender en termes de pratiques syndicales, des journées thématiques de sensibilisation ont été animées notamment sur les discriminations et les Risques Psycho Sociaux. Dès le début du mandat, des webinaires sur le télétravail ont été proposés en collaboration avec le cabinet Syndex. Ils ont réuni une quarantaine de militants.

Enfin, l'accompagnement des équipes sur les négociations relatives à la Responsabilité Sociale des Entreprises passe aussi par l'ARC. Avant de négocier, un état des lieux et des informations à



destination des militants est nécessaire. C'est dans ce but que le 1er atelier ARC « Transition Écologique Juste Approche et diagnostic » a été conçu en s'appuyant sur la boite à outils Transition Écologique Juste européenne à laquelle la CFDT a fortement contribué.

Les objectifs sont de comprendre d'où vient le concept de la transition écologique juste, pour construire des revendications TEJ au sein des sections d'entreprises et faire de la thématique un sujet de dialogue social dans le cadre des réunions CSE.

4.2.6 Égalité professionnelle

L'organisation "FETE" (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est intervenue lors du bureau régional en mai 2023. Elle est spécialisée pour apporter conseils et solutions afin de négocier un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette présentation a aussi pu se décliner sur deux bureaux départementaux. Ce nouveau partenaire expert est à disposition de nos équipes syndicales dans le cadre d'un financement de l'État.

Certaines unions départementales ont également organisé des demi-journées sur l'index de l'égalité salariale femme-homme, en lien avec les DEETS et les déléguées départementales aux droits des femmes.

Enfin, la CFDT a été invitée par certaines DEETS pour présenter des actions syndicales en faveur de l'égalité professionnelle devant les étudiants en master de droit.

4.2.7 Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Au-delà de sa présence aux différentes marches organisées sur les territoires en novembre et des interventions aux tables rondes auxquelles elle est conviée, la CFDT Bretagne agit en faveur de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Des temps de sensibilisation de 2 heures se poursuivent dans chacune des Unions Départementales. Des moments dédiés ont été organisés également à l'attention de publics cible (journée juridique, rassemblement jeunes...).

L'Ifreb maintient la proposition de formation « référent harcèlement » coanimée avec une juriste spécialisée sur ce sujet. Plus d'une quarantaine de référents ont été formés sur cette mandature. Cette formation permet la mise en réseau des différents acteurs qui agissent sur le sujet.

Elle vise également la montée en compétence, l'analyse de pratique dans le cadre de l'accueil comme de l'accompagnement, les leviers et écueils à éviter. Une part importante est accordée à la prévention et l'anticipation des situations à risques. Ces temps communs sont précieux et largement plébiscités, et permettent aux militants de se sensibiliser aux pratiques d'accueil de victimes.

La procédure de traitement des VSST (Violences Sexistes et Sexuelles au Travail) votée en BR en 2020 y est présentée. Encore à éprouver au regard de la réalité, ce cadre sécurise et formalise la démarche d'écoute et de gestion des cas de VSST internes. Elle joue aussi un rôle formatif et un réel pouvoir dissuasif. A ce jour, l'URI, les quatre Unions Départementales, ainsi qu'une vingtaine de syndicats bretons sont signataires de la charte.

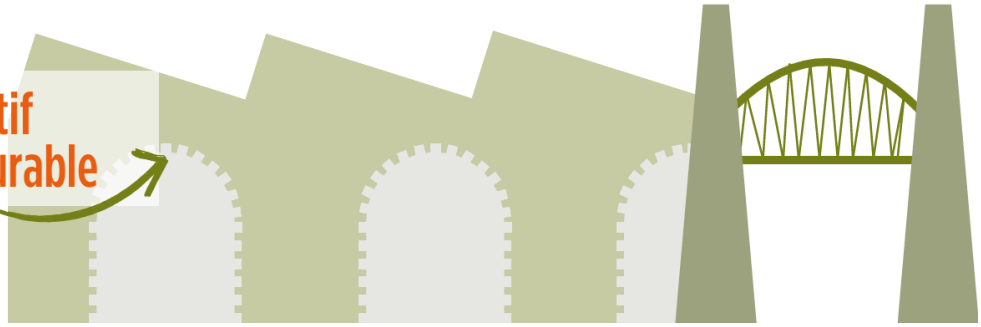
Sur les territoires, les référents VSST interprofessionnels interviennent à la demande, que ce soit auprès des syndicats, auprès d'acteurs locaux ou lors de manifestations dédiées.

Toujours pour lutter contre les VSST et plus généralement contre toutes formes de discrimination, la CFDT Bretagne, en partenariat avec l'ISSTO, a organisé en septembre 2023, un stage portant sur «la question du genre, de l'identité et de l'orientation sexuelle ».

4.2.8 Discrimination syndicale

La discrimination syndicale est un sujet réel et souvent perçu par de nombreux élus d'entreprises et d'administration comme un frein à leur évolution professionnelle. Un constat qu'on ne peut tolérer tant il impacte l'engagement syndical. A ce titre, en juin 2022, un stage de formation sur la discrimination syndicale s'est tenu, coorganisé par l'Union Régionale et l'ISSTO.

Des actions très concrètes, en lien avec les syndicats concernés, sont organisées sur les territoires en soutien aux militants victimes de discrimination syndicale.



4.3 Une politique de formation syndicale

La crise sanitaire et l'application des règles sanitaires ont percuté l'activité de la formation syndicale sur toute l'année 2021. Début 2022 l'activité s'est stabilisée avec une forte sollicitation relative à la préparation des élections dans le public en 2022 et dans le privé en 2023. Vingt-trois sessions « PGE » (« Préparer et gagner les élections ») ont eu lieu sur ces deux années, au bénéfice de 237 stagiaires. En 2023, ce sont 257 nouveaux élus des trois versants de la Fonction Publique, répartis sur trente-cinq sessions de formation « socle commun » qui ont pu se former à leur mandat et ainsi exercer leurs missions et prérogatives, enrichis des revendications et pratiques syndicales CFDT. La formation syndicale émancipe, individuellement et collectivement, elle est inscrite dans l'ADN de la CFDT, elle s'adapte et se réinvente au gré des besoins des militants, des réformes législatives, des avancées sociales et sociétales. A cet effet, la CFDT Bretagne actualise et conçoit régulièrement des classeurs de formation afin de renforcer le sens politique de son action en le portant au cœur de toutes nos formations. Une logique de parcours de formation s'est affinée pour les adhérents, les militants, les responsables, permettant à chacun, au sein de l'organisation, de trouver sa place et d'accroître ses compétences.

4.3.1 La CFDT Bretagne partage l'ambition politique de formation confédérée, mutualisée

La CFDT Bretagne s'appuie sur son institut IFREB, outil de formation dédié, au statut associatif, dont la gouvernance a été repensée durant la mandature. Après un temps d'appropriation de l'histoire de la formation syndicale en Bretagne et des fondements de l'organisation actuelle, le Bureau Régional a mené un travail approfondi pour identifier les forces faiblesses et leviers de notre organisation. Ce travail a permis de partager et réaffirmer le rôle du bureau régional dans le pilotage politique de la formation syndicale et d'en renforcer la place au sein du Conseil d'Administration.

Au regard des évolutions législatives relatives à la qualité et aussi des orientations confédérées, un état des lieux du fonctionnement de l'Institut a eu lieu. L'union régionale a la responsabilité de la politique de formation en région.

Afin de concrétiser l'engagement et la responsabilité politique de la CFDT Bretagne, une modification des statuts de l'association IFREB a été votée lors de l'AG du 22 juin 2022. Elle renforce la responsabilité du bureau régional, le rend légitime à siéger à l'assemblée générale, ainsi qu'à élire deux représentants au sein du CA (Conseil d'Administration) en plus des 4 membres de la CER. Par ailleurs, afin de garantir la proximité et la relation aux syndicats sur les territoires, les responsables politiques formation syndicale (RFI) des UD y siègent également. Les travaux relatifs au fonctionnement de l'institut sont toujours en cours, accompagnés par un organisme extérieur, dans le cadre d'un financement via l'OPCO.

Pleinement engagée dans le projet confédéral d'une politique de formation confédérée et mutualisée, alliant coopération et complémentarité, la CFDT Bretagne impulse la dynamique du fédéralisme opérationnel, avec des fédérations, d'autres Unions Régionales Interprofessionnelles et la confédération. Des ressources humaines, en animation et en conception, ont ainsi pu être mutualisées, pour former plus, pour former mieux. Au cours de ce mandat, la CFDT Bretagne a assumé au mieux ses ambitions en matière de formation syndicale, avec une année en demi-teinte au regard de la pandémie et des limites imposées par les règles sanitaires. Elle concrétise son engagement dans le projet confédéré, et a maintenu la candidature d'un représentant régional membre de la Commission Exécutive à la CCFS (commission confédérale de formation syndicale).

4.3.2 La CFDT Bretagne engagera un travail pour articuler la démarche ARC et la formation syndicale

L'articulation entre les offres de services ARC et formation syndicale a progressivement été définie, les accompagnants ayant été sensibilisés à l'offre

de formation IFREB pour mieux en parler aux équipes et militants et inversement. Toutes les formations incluent aujourd'hui une présentation de l'ARC et de ses différents ateliers. En 2023, accompagnants et formateurs ont travaillé ensemble à cette complémentarité lors du rassemblement des acteurs de la formation. C'est en ce sens également que la CFDT Bretagne a choisi un pilotage politique commun ARC, Formation syndicale et APM.

4.3.3 La CFDT Bretagne participera à la réflexion engagée au niveau confédéral sur la place du numérique dans les actions de formation

La pandémie, les nombreuses périodes de confinement et de restriction de circulation ont eu un impact fort sur l'activité de formation syndicale en Bretagne. Malgré la forte demande exprimée initialement, peu de formations ont été délivrées en 2020 et 2021 en distanciel malgré la montée en compétences de nos concepteurs pédagogiques et de nos formateurs sur les outils numériques.

4.3.4 La CFDT Bretagne renforcera la professionnalisation et la visibilité externe de son institut

Parallèlement, la professionnalisation de l'activité de formation syndicale s'est poursuivie, notamment via l'entrée de notre institut dans une démarche qualité et, la formation continue de nos formateurs notamment lors du rassemblement annuel des acteurs de la formation. Cet évènement connaît toujours un fort succès et réunit tous ceux qui concourent à la formation syndicale, y compris les responsables formation des syndicats. L'offre de formation de la CFDT Bretagne est désormais visible sur la plateforme confédérée « MaFormationCFDTen1Clic » et devrait permettre aux adhérents et militants, d'y effectuer des demandes de pré-inscriptions, dont les validations seront soumises aux syndicats d'origine.

La pandémie a été l'occasion de former 20 animateurs de formation aux pratiques distancielle d'animation. Par ailleurs les conceptrices de l'IFREB proposent des rendez-vous pédagogiques en distanciel aux formateurs IFREB afin d'échanger sur leurs pratiques.

4.3.5 Elle organisera et animera le réseau des responsables formation syndicale

Membres du Conseil d'Administration de l'IFREB, les responsables formation interprofessionnels (RFI), issus de la CE de leur territoire sont des ambassadeurs de premier plan de la formation syndicale CFDT en proximité avec les syndicats.

Ils sont notamment chargés de faire vivre le lien avec les responsables formation des syndicats, en leur proposant de conventionner avec l'Ifreb et, si besoin, en leur prodiguant aide et conseils pour la rédaction des plans de formation. Membres de la CE UD, ils garantissent le lien avec leur collectif. Une coordination régionale, qui se réunit régulièrement, permet quant à elle d'assurer la cohérence entre territoires et, d'alimenter le conseil d'administration pour donner sens aux orientations politiques et stratégiques de l'institut.

4.4 L'accompagnement des militant.es

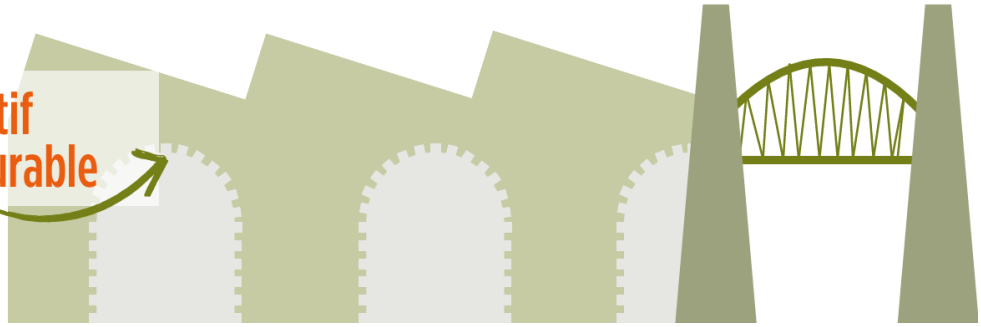
4.4.1 La sécurisation du parcours syndical des militants

L'accompagnement aux parcours militants devient un sujet phare de notre organisation tout entière. La résolution du congrès confédéral de Lyon de juin 2022 a réaffirmé notre volonté d'agir pour mieux sécuriser le parcours militant. Assurer le renouvellement militant, susciter l'engagement, favoriser l'évolution professionnelle en validant l'expérience syndicale acquise, sont autant d'ambitions sur lesquelles la CFDT Bretagne travaille.

Comme l'avaient validé les syndicats lors du congrès de l'URI de 2020, le BR a construit une démarche d'accompagnement au parcours militant, transférable pour les syndicats bretons volontaires.

La signature d'une convention partenariale sur l'accompagnement au parcours militant lors de l'AG de mi-mandat de décembre 2022 a officialisé notre coopération avec Catalys. La CER a expérimenté l'offre d'accompagnement à travers l'atelier

« Trace et traduction de la militance » pour s'approprier le dispositif et permettre la sensibilisation des secrétaires régionaux à leurs propres enjeux. De plus, nous avons proposé à la première promotion « repères en Bretagne » (formation Ifreb des responsables de structures)



de vivre aussi cet atelier animé par Catalys. Ce sera à terme un module complémentaire de formation qui fera partie intégrante de ce dispositif au service de nos responsables bretons. Certains syndicats se sont également saisis de cette opportunité.

Un groupe de travail composé de membres du BR, de partenaires externes et d'un représentant de la confédération a construit la démarche. La CER s'est appuyée sur des membres du Bureau Régional. Un guide méthodologique est en cours de finalisation et sera mis à disposition des structures bretonnes et mutualisable dans le réseau confédéré. Cet outil qui se veut non exhaustif et adaptable, sera revu régulièrement, s'adaptant aux nouvelles législations.

4.4.2 Qualité de vie militante

Dans le cadre des parcours de formation des responsables syndicaux bretons, plusieurs expérimentations ont été menées. Parmi elles, une coopération accrue avec le CREFAC (« manager dans une structure syndicale », «imagin syndicalisation cadres ») et des interventions de Catalys sur le dispositif « Repères en Bretagne » à travers l'atelier « traces et traduction de la militance ». L'union départementale du Finistère expérimente des espaces animés par des psychologues du travail permettant aux responsables d'échanger, dans un cadre sécurisé, sur leurs réalités militantes.

4.4.3 Mieux partager le sens politique de notre action et les décisions qu'il nécessite

Permettre aux militants et responsables de l'organisation de débattre et prendre des décisions est une priorité à laquelle une nouvelle fois la CFDT Bretagne s'est attelée. Durant la mandature au travers de journées régionales thématiques, de rencontres avec les exécutifs des syndicats de l'Union, et lors des bureaux régionaux. A chaque fois que nécessaire, la genèse des positions revendicatives de l'organisation a pu être rappelée et recontextualisée au regard de l'actualité. Ainsi, les membres du bureau régional issus du collège des syndicats ont pu partager sur les réalités de l'action militante dans leur champ. Des intervenants extérieurs, partenaires du pacte du pouvoir de vivre, experts, ont également permis l'acculturation sur des sujets tels que la transition énergétique, l'analyse socio-économique de la région Bretagne..., l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté (ATD Quart Monde) ou migrantes (Cimade).

Depuis 2019, la CFDT Bretagne est inscrite dans la démarche impulsée par la confédération « Archives et Mémoires » qui vise à conserver trace de notre action tant pour l'histoire du syndicalisme que pour l'histoire politique et sociale.

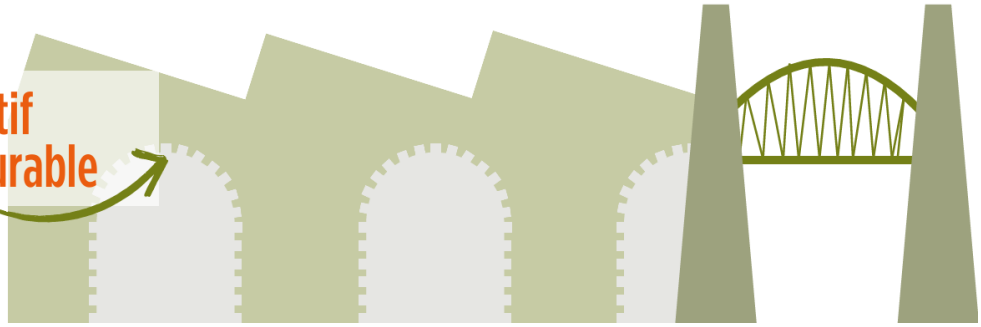
Dans ce cadre, plusieurs travaux ont été menés par le groupe de travail institué en 2020. Au-delà des travaux fastidieux de classement et tri des archives sur les UD, ce groupe a produit plusieurs recherches et supports qui ont pu et ou pourront étayer les débats de l'organisation Bretagne.

Un évènement des 50 ans du Joint Français a été organisé. Un document d'introduction à l'histoire de la CFTC/CFDT en Bretagne a été rédigé et la place des femmes dans l'organisation Bretagne a fait l'objet d'un Bureau Régional. La présentation historique de la formation syndicale en Bretagne a permis d'étayer là aussi les débats du bureau régional.

La CFDT s'est engagée à renforcer la formation politique de ses responsables et la rendre accessible quel que soit leur branche ou leur territoire. Cela a nécessité de revisiter le parcours de formation responsable, notamment «Facom» en Bretagne et « manager une structure syndicale ».

Cette formation socle, à destination des nouveaux responsables et responsables syndicaux de demain (membres des commissions exécutives de syndicats et des structures interprofessionnelles) avait initialement comme ossature le classeur confédéré « repères » enrichi de modules complémentaires construits en Bretagne pour répondre aux orientations relatives au dialogue social territorial, à la responsabilité de management, à la méthode de conduite de projet.

Afin de s'inscrire dans la démarche confédérée, ce module a été revu et mis en cohérence avec le parcours « itinéraires responsables ». La démarche initiale construite et plébiscitée depuis de nombreuses années a été reconduite, formalisée pour être animée par plusieurs responsables de la CER selon les besoins.



4.4.4 La CFDT Bretagne en impulsion pour une plus grande mixité

La CFDT Bretagne s'est attachée tout au long du mandat à conduire une politique de mandatement paritaire dans la composition de ses délégations. Le Bureau Régional est strictement paritaire, composé de 21 femmes et 21 hommes.

La confédération prévoit de questionner les syndicats sur la mixité au sein de leur structure comme elle avait pu le faire il y a quelques années à l'échelle des structures fédératives.

La CFDT Bretagne a abordé les discriminations raciales lors de sa journée consacrée à la lutte contre les discriminations qui a eu lieu à Ploufragan en 2023. Le sujet n'est pas pour autant à ce jour une priorité des équipes syndicales et très peu d'accords diversité ont été conclus et négociés sur la région Bretagne. À titre d'exemple, on peut citer celui de Naval Group.

Des actions conduites pour favoriser l'intégration des travailleurs étrangers ont été menées à l'initiative des Unions départementales du Morbihan et du Finistère qui ont accompagné des migrants dans l'obtention de leur autorisation de travail.

La CFDT Bretagne a organisé en juin 2023 une journée sur la lutte contre les discriminations. A cette rencontre qui a réuni une vingtaine de participants, est intervenue la cheffe du pôle régional du défenseur des droits.

Les guides de la collection du vivre ensemble ont été largement distribués dans les actions de formation mais aussi à l'occasion des marches des fiertés qui se sont développées sur l'ensemble du territoire breton dans le courant de la mandature.

4.5 Pour un accompagnement des adhérent.es en Bretagne

4.5.1 La CFDT Bretagne s'engage à rendre visibles et accessibles leurs droits

La Breizhletter rappelle mensuellement les différents services liés à l'adhésion tels que Réponses à la carte, l'ARC, l'appel aux experts...

4.5.2 Pour répondre à ses engagements sur le dispositif "réponse à la carte"

La CFDT Bretagne gère toutes les demandes d'adhérents bretons appelant le service « RAC » sur les thématiques qui lui incombent. Le travail de mise à jour de notre répertoire des militants et mandatés experts n'a pas abouti comme escompté pour être publié. Le renouvellement permanent de nos différents mandatés ne rend pas l'action facile. Sur cette mandature et chaque année, en moyenne, plus d'un millier d'adhérents bretons a été accompagné par le service RAC.

4.5.3 La CFDT Bretagne accompagnera ses adhérents (EFOP, CEP, Conseil En Evolution Professionnelle)

Voilà déjà plusieurs mandatures, la CFDT Bretagne a organisé le réseau EFOP comme ressource pour nos adhérents. Les mandatés se sont prêtés au jeu et ont accompagné un nombre conséquent d'adhérents dans leur projet de parcours professionnel. Lors de ce mandat, cela a été renforcé notamment via nos mandatés AT PRO (transitions professionnelles qui gère le CPF (Compte Personnel de Formation) qui ont accompagné des adhérents en reconversion dans la réflexion de leur projet et la construction de leur dossier. Une aide précieuse évitant l'écueil du dossier refusé. Cela a été également l'occasion d'appuyer des dispositifs que porte la CFDT dans le repositionnement des salariés comme le Conseil en Evolution professionnelle (CEP), le groupe évolution porté par Catalys en étant l'opérateur privilégié en Bretagne pour les actifs.

4.5.4 La CFDT Bretagne développera des partenariats (certifications aux savoirs de base)

Plusieurs expérimentations ont été menées durant cette mandature. L'une d'elles a été de proposer à une dizaine de responsables CFDT la validation de leurs compétences numériques en obtenant la certification "Cléa numérique", organisée sur 6

journées étalées sur 2 mois. La CFDT Bretagne a intégralement pris en charge ce parcours en s'appuyant sur le CLPS (centre de formation pour adultes en Bretagne).

4.5.5 La CFDT Bretagne poursuivra l'organisation de ses réseaux de mandatés

La résolution confédérale du congrès de Rennes en 2018 renforce le rôle de l'URI dans l'animation des réseaux de mandatés interprofessionnels. Elle lui confère la responsabilité de garantir la montée en compétence, la formation et la coordination des réseaux de mandatés sur le territoire.

Ainsi en concertation avec les Uds, il lui incombe d'assurer le renouvellement des mandatés, de structurer un réseau cohérent permettant d'assurer la représentation de la CFDT et garantir que soient portées nos positions dans les différentes instances qui composent la protection sociale, notamment.

Au cours de ce mandat, du fait des échéances mais également de l'évolution des instances de concertation dans le cadre de réformes plusieurs réseaux ont été renouvelés.

Quel que soit le réseau, la CFDT Bretagne a procédé au renouvellement des mandatés, à leur formation ainsi qu'à l'animation de ces collectifs, assurant la liaison avec la confédération.

4.6 L'accompagnement des travailleur.euses

4.6.1 Qualité de vie au travail

En juin 2022, et à l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, la CFDT Bretagne a été choisie pour porter la parole des organisations syndicales lors d'une journée de sensibilisation en direction des petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, la CFDT Bretagne au sein de l'ARACT Bretagne, continue de promouvoir les démarches QVCT pour atteindre les entreprises dont les effectifs sont compris entre 11 et 50 salariés, entreprises non soumises à négociation sur cette thématique.

4.6.2 Prévention

La question de la désinsertion professionnelle est arrivée tardivement dans le débat public et notamment du fait de la mise en place opérationnelle tardive concernant la mise en place opérationnelle de la loi du 2 août 2021 portant sur la santé au travail.

Dans ce contexte, la CFDT Bretagne n'a pu mettre en œuvre des actions spécifiques sur ce sujet.

Il faut tout de même noter que la CFDT Bretagne dans l'ensemble de ses interventions, a systématiquement fait valoir ses positions en matière de prévention. Des contacts ont été pris avec l'Agefiph en décembre 2023 pour contractualiser un partenariat.

4.6.3 Les mutations constantes

La CFDT Bretagne reste également en veille sur les évolutions numériques et technologiques qui ont des impacts sur l'organisation du travail et de fait sur la qualité de vie et des conditions de travail. Dans ce cadre, un stage de deux jours en partenariat avec l'ISSTO concernant l'intelligence artificielle a eu lieu à l'automne 2023.

4.6.4 La CFDT Bretagne poursuivra son accompagnement des équipes sur les risques complexes

La plupart des risques que nous traitons sont des risques complexes comme les troubles musculo squelettiques, les risques psychosociaux ou encore le risque chimique. Nous avons travaillé à identifier les milieux professionnels les plus impactés par les poly-expositions à savoir les secteurs santé-sociaux, métallurgie, construction et bois, agroalimentaire et chimie énergie.

En septembre 2023, la CFDT Bretagne a organisé une journée de formation sur les poly-expositions, animée par l'INRS, en direction des syndicats et des membres du bureau régional.

4.7 L'accès aux droits, une priorité d'action à destination des travailleur.euses précaires

4.7.1 La CFDT est efficace pour la construction de droits nouveaux

Les travaux menés avec Union et les coursiers autonomes de Bretagne (CAB) ont d'ores et déjà aidé de nombreux livreurs à lutter contre des déconnexions abusives. Le coordinateur breton agit en participant activement aux premières négociations nationales dans l'optique d'obtenir des droits nouveaux.

4.7.2 La CFDT Bretagne animera des ateliers sur les territoires

Réalisés dans le cadre de l'ARC, des temps spécifiques thématiques ont été coanimés sur tous les territoires bretons courant 2023, abordant des leviers tels que le CPF ou encore le CEP. Au total près d'une trentaine de militants ont été informés sur les différents dispositifs existants.

4.7.3 La CFDT Bretagne développera un accompagnement de proximité (formation professionnelle et sécurisation des parcours)

La CFDT Bretagne a toujours répondu présente pour accompagner les équipes dans la diffusion et l'appropriation des dispositifs aussi complexes que nombreux.

4.7.4 La CFDT Bretagne poursuivra son investissement dans les différentes instances

Les partenaires sociaux envisageaient de mobiliser les acteurs paritaires de l'emploi (APEC, Transition Pro, etc.) pour participer aux forums de l'emploi organisés sur les territoires, et pour travailler sur le thème de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Nous pouvons regretter le manque d'ambition de nos partenaires à poursuivre la dynamique. Créer des droits nouveaux, expérimenter, sont nos objectifs, hélas rarement partagés pour leur mise en œuvre.

Au cours de ce mandat, la CFDT Bretagne par son réseau EFOP a participé aux réflexions relatives à l'élaboration du nouveau plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2021-2025, via notamment une contribution écrite mais aussi par des échanges avec les services du Conseil Régional. Dans le cadre de ce nouveau plan, des groupes de travail ont été institués, groupes auxquels logiquement les partenaires sociaux devaient participer. Un constat : si ces groupes se sont réunis, c'est quasi uniquement entre acteurs institutionnels.

Outre la stratégie régionale des transitions économique et sociale (SRTES), des sujets importants se sont invités dans notre activité et sont venus compliquer la mise en œuvre du plan de travail.

C'est notamment le cas du dossier France Travail qui est devenu, depuis ses prémices en 2022 et au fil de l'année 2023, le sujet clé. Avec la loi « Plein emploi », l'objectif clairement affiché est une harmonisation ou une plus grande cohérence entre les acteurs du service public de l'emploi. Très vite, la CFDT a émis de fortes inquiétudes au regard d'objectifs traduisant une démarche adéquationniste et peu réaliste. Ces évolutions ont aussi un impact sur le quadripartisme, du fait d'une réduction des prérogatives des instances, et particulièrement de la place accordée aux partenaires sociaux qui est devenue floue.

4.7.5 Les travailleurs n'ont pas un accès identique aux droits

La CFDT Bretagne continue de s'investir fortement dans les campagnes saisonnières. Chaque année une vingtaine de dates sont proposées sur tout le littoral breton, pour aller à la rencontre de ces salariés précaires et souvent éloignés du syndicalisme. Le droit du travail et les heures supplémentaires restent majoritairement les thèmes abordés lors de ces rencontres mais la question du logement est, elle aussi, devenue prégnante.

4.8 Pour les chercheur.es d'emploi et lutter contre la pauvreté

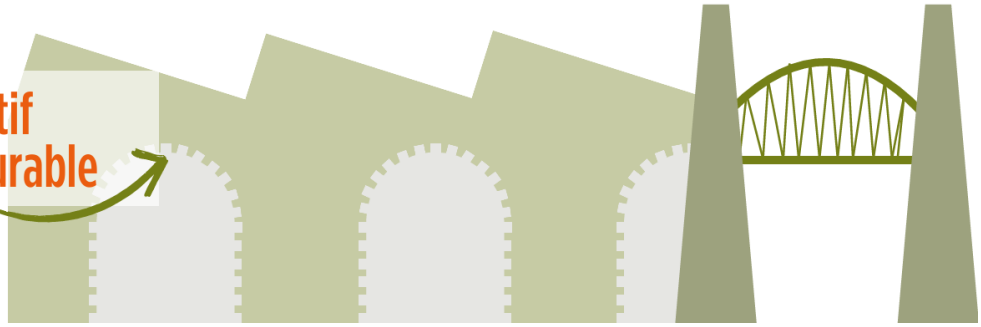
4.8.1 La CFDT Bretagne sera particulièrement vigilante aux évolutions de l'assurance chômage

Les équipes interprofessionnelles se sont mobilisées lors de la mise en œuvre de la dernière réforme assurance chômage (2019) pour défendre les droits des demandeurs d'emploi devant les agences Pôle emploi. Munis de tracts illustrés par des situations concrètes de demandeurs d'emplois concernés, les militants CFDT ont informé et développé la prise de conscience des impacts

négatifs de la réforme pour les travailleurs les plus précaires.

4.8.2 La CFDT Bretagne souhaite mettre en place une démarche d'identification des adhérent.es devenu.es chercheur.es d'emploi afin de les accompagner dans l'accès à leurs droits

Des interventions de militants du SEGO (Syndicat Emploi Grand Ouest) ont été organisées en 2022, notamment dans le 56, pour présenter la nouvelle convention d'assurance chômage.



De plus, lorsque des situations complexes pour des demandeurs d'emploi se présentent, qu'elles ne relèvent ni de l'IPR (instance paritaire régionale Pôle emploi), où siègent nos mandatés CFDT, ni des réponses de 1er niveau que pourraient apporter les conseillers de Pôle emploi, l'expertise de la CFDT Bretagne est ponctuellement sollicitée.

4.8.3 La CFDT Bretagne restera vigilante sur l'accompagnement des travailleurs en IAE (insertion par l'activité économique)

La CFDT a impulsé un projet d'accompagnement afin de mobiliser employeurs et salariés de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique). Cette première étape a permis la constitution d'un réseau qui s'est progressivement élargi aux employeurs, ainsi que d'établir des relations avec Coorace, acteur majeur de l'insertion.

La présentation d'un document cadre sur le projet, demandant la mise en place de commissions d'expression dédiées aux salariés de l'IAE, a été faite auprès de la DREETS. Grâce à cette démarche, des salariés en insertion ont pu être élus représentants du personnel au CSE.

En juillet 2021, la CFDT Bretagne a initié, une journée régionale sur l'insertion. Les accompagnants ARC y ont été associés.

4.8.4 La CFDT Bretagne s'engage à développer les partenariats (migrants et réfugiés)

La CFDT Bretagne a interpellé les décideurs de l'Etat et de la région lors du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) du 27 juin 2023. Elle a témoigné de son indignation pour donner suite aux déplacements organisés entre 2023 et 2024, de migrants, de mineurs isolés et de personnes sans domicile fixe. Ces derniers ont été déplacés de la région parisienne vers diverses régions, dont la Bretagne. Il est question d'une population déjà précaire et fragile, pour qui le projet d'insertion ou de réinsertion réclame un temps long. Chaque situation étant particulière, cela nécessite une approche et un suivi individualisés.

Démocratie fragilisée, montée de l'extrême droite autant d'inquiétudes déjà exprimées et redoutées qui prennent réalité depuis que 89 député.es du Rassemblement National (RN) siègent à l'Assemblée Nationale. En écho à cette inquiétude, tant pour combattre la montée du vote RN que pour agir en faveur des populations les plus à risque, la CFDT Bretagne propose des interventions abordant les réalités rencontrées par les personnes migrantes ou en situation d'urgence sociale.

Pour rendre encore plus visible ce sujet, la CFDT Bretagne a organisé, lors de son bureau régional du 25 mars 2022, en présence des mandatés CFDT au CESER, l'intervention de militantes de la Cimade 22, intitulée « Réfugiés, migrants, demandeurs d'asile : des mots et des actes ». Cette intervention conforte l'engagement de la CFDT Bretagne de s'associer avec des partenaires du pacte de pouvoir de vivre afin de porter un autre regard sur la migration et les migrants.

A cet effet, le Bureau Régional de fin novembre 2023, a organisé le visionnage collectif du webinaire confédéral « Je Participe - Projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » ; lequel invitait les territoires à interpeller ensuite les députés pour les alerter sur la gravité de ce texte.

Pour conclure, cette dernière mandature avait pour ambition de mettre le développement, la proximité et l'accompagnement au cœur de nos actions. Ce mandat témoigne de la capacité de l'ensemble des structures bretonnes à s'adapter aux évolutions sociétales et à garder la proximité avec les travailleurs bretons.

Ce rapport d'activité traduit leurs mises en œuvre et comment nos choix collectifs ont pu être traduits toujours en tenant compte de la spécificité de nos territoires et souvent dans des contextes et une actualité toujours plus complexe.

C'est bien dans cette dynamique que nous poursuivrons et que la CFDT Bretagne inscrira ses engagements.

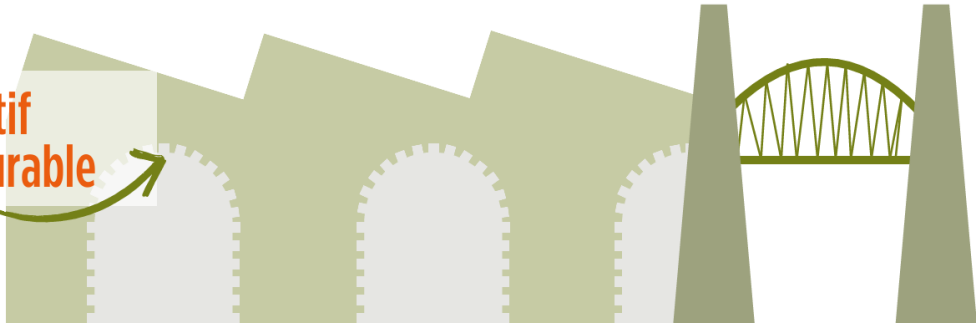
Cfdt:

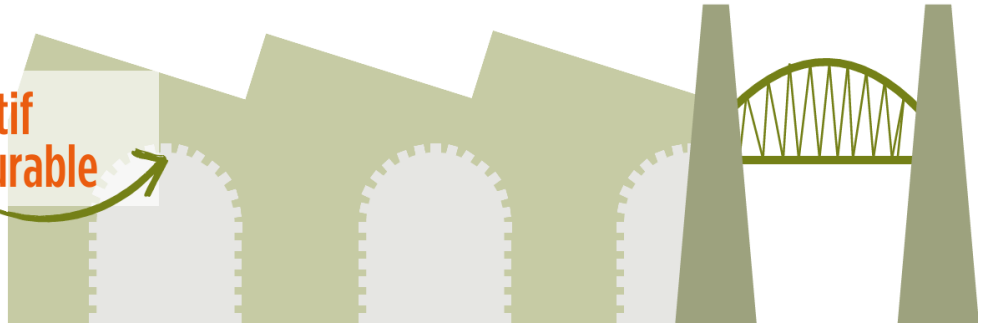
La force du collectif pour un avenir durable

BRETAGNE

16ème Congrès Régional

Brest · 6 & 7 juin 2024





ANNEXES

ANNEXE 1 - ARC : BILAN UTI BRETAGNE 2020-2024

ANNEXE 2 - MANDATURE 2020 - 2024 URI BZH

ANNEXE 3 - GLOSSAIRE

ANNEXE 1 - ARC : BILAN UTI BRETAGNE 2020-2024

Cfdt: BRETAGNE ARC Mon réseau militant

BILAN URI BRETAGNE 2020-2024

Copil BZH

2021	2022	2023
09 Juin	15 Avril	10 Février
16 Novembre	07 Octobre	11 Décembre

En général le copil se réunit 2 fois par an. Il est composé de 4 binômes Arc (un responsable politique Arc et 1 chargé de mission par UD), de l'assistant politique ARC de l'URi, et est animé par la/le SR en charge de l'Arc à l'URI. Ces temps permettent d'établir la stratégie régionale de l'Arc et de sa mise en œuvre par les binômes.

Chargé.es de mission ARC

2021	2022	2023
10 Mars	05 Avril	06 Mars
21 Avril	07 Juin	15 Avril
15 Octobre	07 Octobre	31 Mai
	15 Novembre	02 Octobre
	07 Décembre	

Animé par l'assistant politique ces temps de coordination réunissent les 4 chargés de missions Arc de chacune des UD. Ces temps permettent un partage d'expérience entre territoire et facilite la gestion des activités courantes.

Séminaire ARC BZH

2021	2022	2023
16 et 17 Septembre	01 Octobre	14 et 15 Septembre

Sur un ou deux jours ils permettent des temps de partage et de réflexion plus approfondis, notamment sur nos outils Arc. Animé par le SR en charge de l'Arc et de l'assistant politique pour assurer la vision régionale, le séminaire permet un temps de pause énergisant.

Journée Régionale ARC BZH

2021	2022	2023
23 Juin	11 Juin	Pas de journée

Elles font partie de la formation continue des accompagnants. Ce sont des journées conviviales, qui favorisent l'interconnaissance et le travail en réseau, et entre réseaux. Depuis 2023 nous favorisons la proximité en organisant des journées départementales.

Journée Départementale par territoire

Territoire	2022	2023
Côtes d'Armor	Pas de journée	05 Septembre
Finistère	Pas de journée	11 Septembre
Ille et Vilaine	Pas de journée	Pas de journée
Morbihan	19 Octobre 2023	05 Décembre

Les journées organisées par chaque territoire par les binômes ARC (chargé de mission et responsable politique) sont organisées autour d'invités (partenaires/ experts/ conf…) et facilitent aussi l'interconnaissance entre accompagnants.

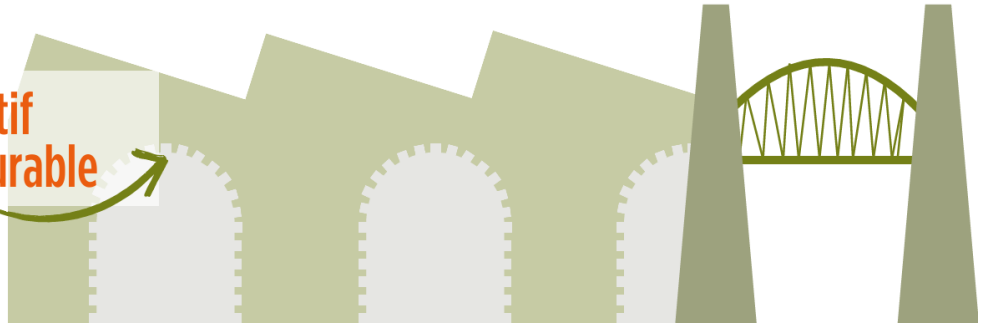
Rassemblement des Acteurs de la Formation et ARC

2022	2023
31 Mars et 01 Avril	~~14 et 15 mars~~

Le RAF 2023, a été modifié en dernier moment même si initialement les accompagnants étaient conviés au éeme jour. Ce rassemblement a pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre différents acteurs et la transversalité de notre activité. Mieux connaitre les offres de formations et le dispositif d'accompagnement permet à chaque acteur de la formation syndicale (formateurs, responsables formation des syndicats,) de réorienter les besoins si nécessaires. Les demandes d'accompagnement pouvant être repérées lors des sessions de formation.

Formation Être Accompagnant ARC

	2021	2022	2023
	Pas de formation	**28 au 30 Mars 12 au 14 Octobre**	**22 au 24 Novembre**
Nombre stagiaires	Cause covid	18	6



En 2024, 2 sessions d'organisées sur le 1er semestre. La dynamique semble repartir à la hausse et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Le besoin en accompagnement peut considérablement augmenter.

Atelier ARC/GEPP

Territoires	2023
Côtes d'Armor	05 Septembre
Finistère	11 Septembre
Ille et Vilaine	09 Novembre
Morbihan	05 Décembre

L'animation de ces ateliers par l'assistant politique régional EFOP a été très appréciée. Ces demies journées d'appropriation rassurent les accompagnants et permettent aussi à chacun de repérer les compétences internes et externes à activer en cas de sollicitation sur le sujet.

Atelier ARC/Protection Sociale

Territoire	2023	2024
Côtes d'Armor		05 Février
Ille Et Vilaine	16 Octobre	

Bilan des accompagnements 2021 -2023

Ces données ne prennent pas en compte le 1er semestre 2024

Nombre de sections par syndicat :

Services	25
Santé Sociaux	20
Agri Agro	44
PSTE	7
Métallurgie	14
Interco	35
FEP	1
Construction Bois	3
Transport	10
S3C	6
SBBA	1
Défense	2

Nombre de rendez-vous accompagnements :

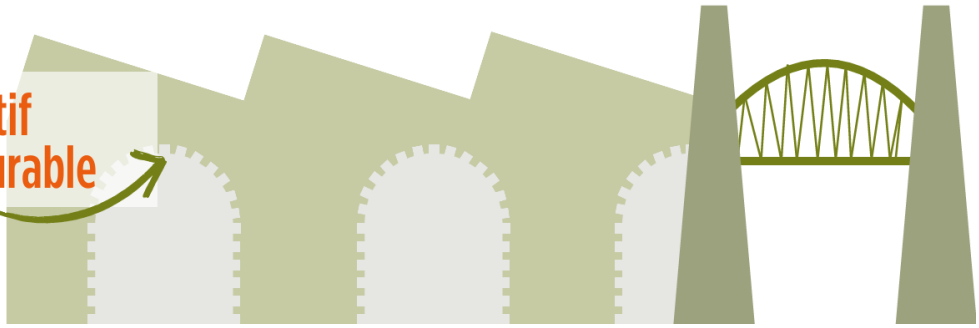
Services	22
Santé Sociaux	69
Agri Agro	42
PSTE	13
Métallurgie	15
Interco	21
FEP	2
Construction Bois	3
Transport	15
S3C	7
SBBA	1
Défense	1

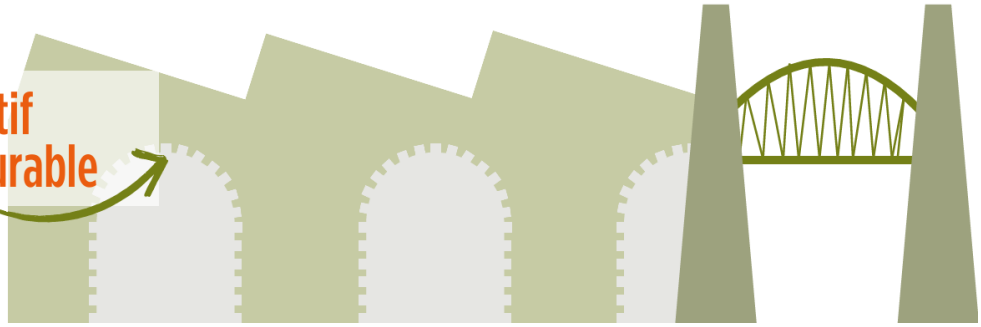
Nombre d'ateliers animés :

Ateliers	92

Thématiques ateliers :

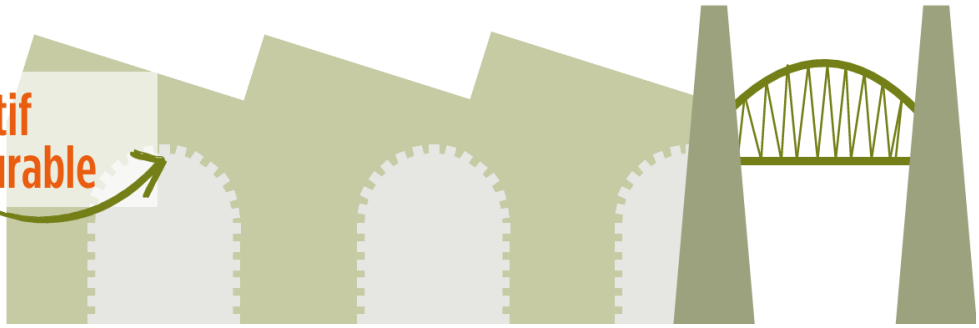
Diagnostic Dynamique Partagé	26
Proposer l'adhésion	16
Communication	18
Tournées de services	6
Cap élections	10
Structuration de la section	13
Présentations des services	2
VSST	1

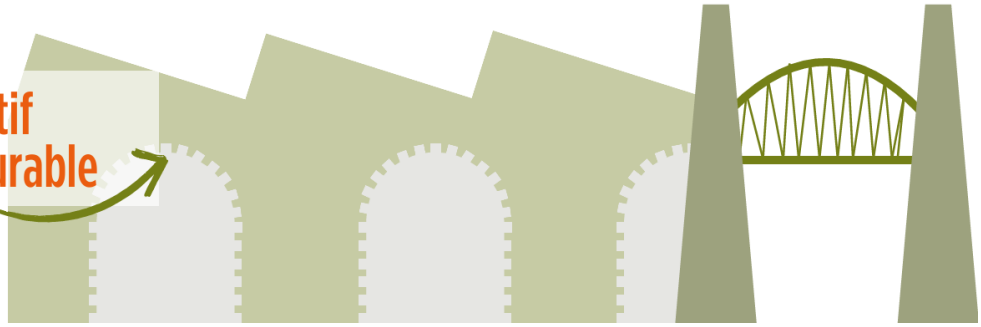




ANNEXE 2 - MANDATURE 2020 - 2024 URI BZH

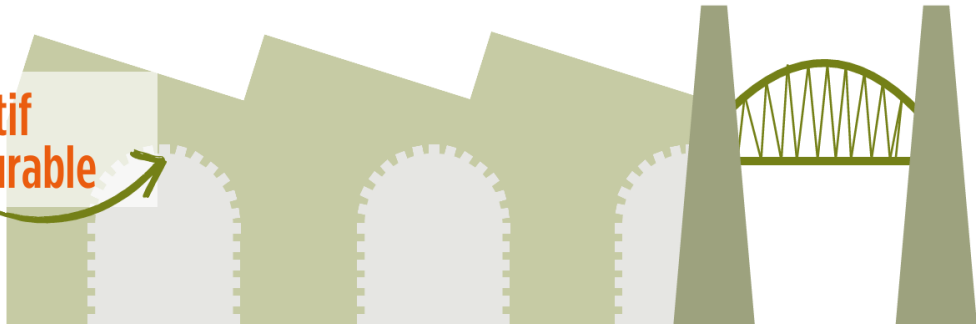
NOM	FONCTIONS	PÉRIODE
LYDIE NICOL	SG URI	12/2020 à 06 / 2022
VÉRONIQUE LE FAUCHEUR	SGA - SR En charge de la formation syndicale, système d'informations, accompagnement au parcours militant	SGA : 12 / 2020 à 31/12 /2022 SR : 31/12/2022 à 31/03/2023
CHRISTOPHE RONDEL	SG UD 22 et SR Dialogue Social / Protection sociale solidarités /gasel - SGA , développement - SG URI	SR 12 / 2020 - SGA 01/ 2022 SG 06 / 2022 à 06 / 2024
VÉRONIQUE BOUCHON	SR protection sociale solidarités, TPE, saisonniers Système d'Informations - SGA	SR : 12 / 2020 SGA : 06 / 2022 à 06 / 2024
CHANTAL JOUNEAUX	SR En charge EFOP – CESER - Trésorière ifreb	12 / 2020 à 06 / 2024
AURÉLIE MERLET	SR en charge du droit du travail et de la Formation syndicale	12 / 2020 à 06 / 2024 2022/2024
KARINE FOUCHER	SR en charge de l'ARC, prévention des VSST Accompagnement au parcours militant, communication	12 / 2020 à 06 / 2024 2023/2024
DAVID RIOU	TRÉSORIER - Chef de file CESER	12 / 2020 à 06 / 2024
JEAN-MARC THÉPAUT	SG UD 56 SR en charge du droit du travail, EFOP	12 / 2020 à 06 / 2024
FRÉDÉRIC HUON	SG UD 29 et SR en charge du travail et vivre ensemble	12 / 2020 à 06 / 2024
DAVID MOREL	SG UD 35 SR dialogue social TPE	12 / 2020 à 04 / 2023
YOANN BOUGUET	SG UD 22 SR en charge de la transition écologique juste, développement, représentativité, proximité, jeunes	06 / 2022 à 06 / 2024 2023/2024
WILFRIED LEMARÉCHAL	SG UD 35 SR en charge des fonctions publiques	05 / 2023 à 06 / 2024
JULIEN CHANTEPIE	Assistant politique CER	12 / 2020 à 06 / 2024
ROGER-PIERRE BIORET	Assistant politique Développement	12 / 2020 à 06 / 2024
SÉBASTIEN LANNAY	Assistant politique ARC	12 / 2020 à 06 / 2024
MARC MONNERAYE	Assistant politique Protection sociale	12 / 2020 à 06 / 2024
STÉPHANIE LEBAIL-PAGAN	Assistante politique Travail et Lutte contre les discriminations	01/ 09 / 2022 à 06 / 2024
FRÉDÉRIC LE GOUIL	Assistant politique EFOP	01/ 09 / 2021 à 06 / 2024



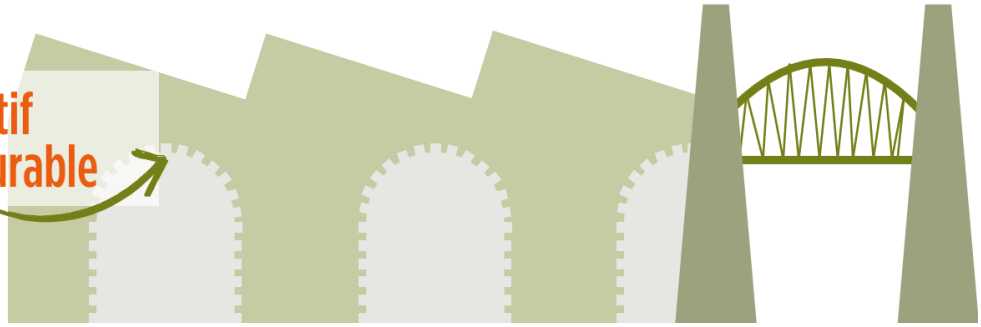


ANNEXE 3 - GLOSSAIRE

ARACT	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres
APM	Accompagnement au Parcours Militant
ARC	Accompagnement Ressources Conseil (CFDT)
ARS	Agence Régionale de Santé
BR	Bureau Régional (CFDT)
CAB	Coursiers Autonomes de Bretagne (CFDT)
CCFS	Commission Confédérale Formation Syndicale (CFDT)
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CER	Commission Exécutive Régionale
CESER	Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (anc.CESR)
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CPF	Compte Personnel de Formation
CPH	Conseiller Prudhommal
CPR PL	Commission Paritaire Régionale des Professions Libérales
CPRDFOP	Contrat de Plan Régional Des Formations et de l'Orientation Professionnelles
CPRIA	Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat
CRAL	Comité Régional Action Logement
CREFOP	Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
CRHH	Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
CSE	Comité Social et Economique
CTEF	Commission Territoriale Emploi Formation
DEETS	Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
EFOP	Emploi Formation Orientation Professionnelles
EP	Emploi de Proximité
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ESH	Entreprise Sociale pour l'Habitat
ESS	Economie Sociale et Solidaire
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IFREB	Institution de Formation en REgion Bretagne
ISSTO	Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest
NAO	Négociations Annuelles Obligatoires
OPCO	OPérateur de COmpétences
OPH	Office Public de l'Habitat
PAP	Protocole d'Accord Préélectoral
PGE	Préparer et Gagner les Elections (CFDT)
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PPV	Pacte du Pouvoir de Vivre
QVCT	Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RAC	Réponse A la Carte (CFDT)
RAE	Réponse A Emporter (CFDT)
RFI	Responsable Formation Interprofessionnel (CFDT)
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SG	Secrétaire Général
SGA	Secrétaire Général Adjoint
SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
SRESR	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
SRTES	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche),
TEJ	Transition Ecologique Juste
TPE	Très Petite Entreprise
UD	Union Départementale (CFDT)
UDES	Union des Employeurs de l'Economie Sociale
UFFA	Union des Fédérations des Fonctions publiques et Assimilés (CFDT)
UL	Union Locale (CFDT)
UP	Union de Pays (CFDT)
UPRA	Union Professionnelle Régionale Agri Agro
URI	Union Régionale Interprofessionnelle (CFDT)
UT TPE	Union Territoriale Très Petites Entreprises (CFDT)
UTI	Union Territoriale Interprofessionnelle (CFDT)
UTR	Union Territoriale des Retraités (CFDT)
VSST	Violences Sexistes et Sexuelles au Travail



Notes



.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....



UNION RÉGIONALE INTERPROFESSIONNELLE CFDT BRETAGNE
10 BD DU PORTUGAL CS 10811 • 35208 RENNES CEDEX 2
TEL. 02 99 86 34 20 • Mail : bretagne@bretagne.cfdt.fr

bretagne.cfdt.fr • facebook.com/cfdtbretagne/ • twitter.com/cfdtbretagne/